



Secrétariat Général

Direction générale des  
ressources humaines

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Concours du second degré – Rapport de jury**  
**Session 2009**

**AGRÉGATION EXTERNE**  
**SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**

**Rapport de jury présenté par M. Jean- Louis MUCCHIELLI**  
**Président du jury**  
**Professeur des Universités**

**Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jury**

## SOMMAIRE

|                                                               |       |
|---------------------------------------------------------------|-------|
| Introduction générale                                         | p. 3  |
| Epreuve écrite d'économie                                     | p. 8  |
| Epreuve écrite de sociologie                                  | p. 16 |
| Epreuve écrite de droit public et science politique           | p. 24 |
| Epreuve écrite d'histoire et géographie du monde contemporain | p. 27 |
| Epreuve orale de leçon                                        | p. 34 |
| Epreuve orale de commentaire de dossier                       | p. 39 |
| Epreuve de mathématiques et statistiques appliquées           | p. 43 |

# AGREGATION EXTERNE DE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

SESSION 2009

## INTRODUCTION GENERALE

La session 2009 du concours de l'agrégation externe de sciences économiques et sociales se caractérise par une stabilité du nombre de postes offerts (23) après la baisse en 2006 qui marquait un infléchissement notable par rapport aux années précédentes. Par contre, le nombre d'inscrits est de 386, au lieu de 447 en 2008 ; toutefois le nombre de présents aux épreuves n'est pas très différent de celui du début des années 2000 : plus de candidats inscrits se sont effectivement présentés aux épreuves par rapport à 2008. A noter, que le nombre de candidats non éliminés, c'est-à-dire les inscrits présents à toutes les épreuves ne représentent que 35,2% du total des inscrits.

### *Evolution du nombre des présents aux trois épreuves écrites depuis 2000*

|                                     | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 |
|-------------------------------------|------|------|------|------|------|------|
| Sciences économiques                | 195  | 207  | 230  | 192  | 146  | 153  |
| Sciences sociales                   | 180  | 197  | 214  | 188  | 136  | 143  |
| Histoire/géographie                 | 121  | 110  | 105  | 103  | 59   | 59   |
| Droit public et sciences politiques | 53   | 79   | 101  | 79   | 72   | 81   |

A partir de la session 2004, la première épreuve écrite est la composition de sciences économiques (durée : 7 heures, coefficient 4). L'ancienne première épreuve de sciences sociales devient la seconde épreuve et s'intitule désormais composition de sociologie (durée : 7 heures, coefficient 4). La troisième épreuve porte au choix (indiqué lors de l'inscription du candidat), soit sur l'histoire et la géographie du monde contemporain, soit sur le droit public et les sciences politiques (durée : 5 heures, coefficient 2).

On peut tenter de donner quelques explications quant à l'évolution du choix de l'option entre l'histoire et la géographie du monde contemporaine et le droit public et les sciences politiques. De plus en plus de candidats sont issus des Instituts d'Etudes Politiques qui organisent une préparation à l'agrégation de SES. On peut comprendre dès lors que ces Instituts s'appuient sur leurs compétences et développent plutôt des préparations en sciences politiques qu'en histoire économique, discipline qui elle-même a souvent régressé dans les enseignements des cursus économiques. Par ailleurs, les candidats peuvent avoir l'impression que les sciences politiques sont plus faciles à aborder ; ils pourraient alors essayer d'accéder à l'admissibilité en maximisant leurs points en sciences politiques et en sociologie, compensant ainsi une moins bonne prestation en économie. Cette stratégie est en fait en partie illusoire.

**Le texte de référence définissant les modalités du concours est l'arrêté du 21/5/2003, publié au J.O. du 4 juin 2003 et au BOEN n°26 du 26 juin 2003 (p. 1373).**

Chaque année sont publiés au BOEN les programmes annuels des épreuves d'admissibilité. Les épreuves de sciences économiques et de sociologie comportent chacune trois thèmes

renouvelables par tiers tous les ans. En revanche, l'épreuve optionnelle ne comporte que deux thèmes. Chaque thème est assorti d'une bibliographie indicative.

## Bilan de l'admissibilité 2009

|                      |                 |             |               |              |
|----------------------|-----------------|-------------|---------------|--------------|
| <b>Admissibilité</b> | Nb de candidats | Moyenne     | Nombre        | Moyenne      |
| Nombre d'inscrits    | non éliminés    | Générale    | admissibles   | admissibles  |
| <b>336</b>           | <b>136</b>      | <b>7,83</b> | <b>47</b>     | <b>11,52</b> |
| <b>Admission</b>     |                 | Moyenne     |               |              |
| Nb. Présents         | Nb d'admis      | présents    | Moyenne admis |              |
| <b>45</b>            | <b>23</b>       | <b>8,91</b> | <b>10,43</b>  |              |

La moyenne générale des candidats non éliminés a été de 7,83 (7,73 en 2008, 7,6 en 2007); celle des admissibles a été de 11,52 (11,68 en 2008, 12,3 en 2007, 12,9 en 2006, 12,5 en 2005, 11,7 en 2004).

La barre d'admissibilité retenue en 2009 est de 9,4 ; elle est semblable à celle retenue en 2008 et inférieure à celle constatée en 2007 (10,2). Le nombre d'admissibles est supérieur à celui de l'an dernier (47 au lieu de 43), le jury ayant décidé de donner leur chance à un plus grand nombre de candidats.

### *Evolution du bilan d'ensemble de l'admissibilité*

|                       |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |
|-----------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
|                       | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 |
| Barre d'admissibilité | 8,1  | 8,4  | 7,4  | 7,8  | 9,8  | 8,8  | 10   | 11   | 10,2 | 9,4  | 9,4  |
| Nombre d'admissibles  | 60   | 54   | 55   | 60   | 63   | 59   | 63   | 50   | 44   | 44   | 47   |

La moyenne aux épreuves d'écrit pour les admissibles a été la suivante :

2009

|            |          |           |             |           |
|------------|----------|-----------|-------------|-----------|
| Epreuves   | Présents | Moy. / 20 | Admissibles | Moy. / 20 |
| Economie   | 146      | 06,71     | 47          | 10,54     |
| Sociologie | 142      | 07,79     | 47          | 11,70     |
| Options    | 138      | 08,91     | 47          | 13,13     |

## Bilan général de l'admission

Deux candidats admissibles ont été défaillants aux épreuves orales. Parmi les 45 candidats non éliminés, 23 ont été admis, tous les postes ouverts ont été ainsi pourvus.

La moyenne des notes des 45 candidats non éliminés s'élève à 10,73 (contre 10,60 en 2008, 11,1 en 2007, 11,4 en 2006, 10,95 en 2005). La moyenne des notes des 23 candidats admis s'établit à 12,26 en 2009, contre 11,44 en 2008, 12,7 en 2007, 13 en 2006, 11,8 en 2005).

## Admission 2009

|                                  | Nb<br>d'admissibles | Nb.<br>présents | Nb. admis | Moyenne des<br>présents | Moyenne des<br>admis |
|----------------------------------|---------------------|-----------------|-----------|-------------------------|----------------------|
| Leçon                            | 47                  | 46              | 23        | 09.83                   | 12.91                |
| Commentaires                     | 47                  | 45              | 23        | 10.80                   | 12.87                |
| Mathématiques et<br>statistiques | 47                  | 45              | 23        | 08.91                   | 10.43                |

Les chiffres du Ministère ne nous permettent pas de connaître les notes du major du concours, mais à l'oral, la meilleure note en leçon a été de 18 celle du dossier de 18 et celle en mathématique de 19. Vu cependant l'existence de notes très basses également, on devrait pouvoir reposer le problème de savoir si un très faible niveau en mathématiques, par exemple, est compatible avec l'admission d'un candidat. La note de 6 ou 5 dans un oral d'économie ou de sociologie peut apparaître également extrêmement faible.

### Répartition par genre, académie et âge

#### *Genre*

Cette année, comme l'année dernière le nombre de femmes est supérieur à celui des hommes au niveau des admis alors que c'est l'inverse pour le nombre de candidats présentes à toutes les épreuves

|       | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 |
|-------|------|------|------|------|------|------|
| Homme | 18   | 16   | 10   | 13   | 7    | 10   |
| Femme | 12   | 17   | 13   | 10   | 16   | 13   |

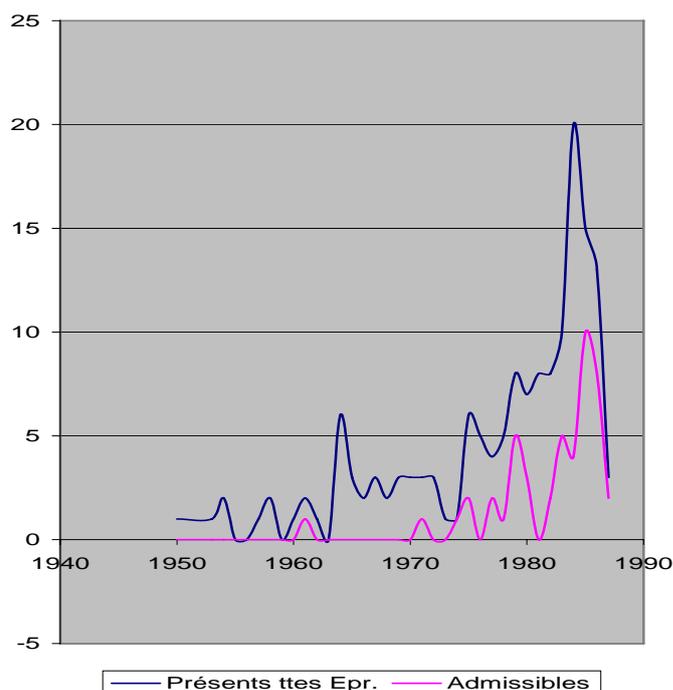
#### **2009**

| Genre | Inscrits | Présents<br>ttes Epr. | Admissibles | Admis |
|-------|----------|-----------------------|-------------|-------|
| Homme | 223      | 80                    | 20          | 10    |
| Femme | 163      | 73                    | 27          | 13    |

La répartition par genre (13 femmes et 10 hommes) se rééquilibre par rapport à 2008, (16 femmes et 7 hommes). Les femmes avec 42,2% des inscrits et 47,7% des présents à toutes les épreuves réalisent 56,5% des admis.

#### *En termes d'âge,*

Dans les admissibles, plus de 57% des candidats sont nés entre 1983 et 1986). Pour les admis la distribution est la suivante :



La jeunesse des admis met en évidence la suprématie des étudiants (universités ou ENS) sur les enseignants déjà en poste dans l'éducation nationale et titulaire d'un CAPES ou autres.

### Taux de succès Admis/Présents à toutes les épreuves

|                                 | Présents | Admis | %    |
|---------------------------------|----------|-------|------|
| ENS                             | 12       | 8     | 66,6 |
| Etudiants                       | 44       | 6     | 13,6 |
| IUFM                            | 21       | 3     | 14,2 |
| Enseignants titulaires Edu Nale | 41       | 6     | 14,6 |
| Autres                          | 35       | 0     | 0    |

### Répartition par académies

11 admis viennent des trois académies d'Ile-de France (Paris, Créteil, Versailles, (il serait intéressant que le service des examens du MEN accepte de fournir une statistique « dégroupée »), (10 en 2008), puis viennent celles de Lyon ( 3 au lieu de 6 en 2008), Bordeaux 2 (au lieu de 3 en 2008), et Lille 3 , Strasbourg 1, Orléans-Tours 1, Amiens 1, La Guadeloupe 1. Toutefois, il convient de noter que dans l'académie de Lyon sont comptés les élèves de l'ENS-Lyon. La performance des académies de Bordeaux et de Lille (10 % des inscrits admis comme pour Paris Créteil Versailles) mérite d'être soulignée.

Je tiens à remercier le personnel du collège Colette Besson à Paris, notamment sa principale, pour la qualité de l'accueil, enfin les membres du jury se félicitent du climat serein dans lesquelles ont pu se dérouler les épreuves orales du concours.

Jean-Louis Mucchielli  
Président du Jury



## **RAPPORT SUR L'ÉPREUVE ÉCRITE DE SCIENCES ÉCONOMIQUES**

Jury : Thérèse Chevallier, Pierre-André Corpron, Alain de Debrabant Florence Lefresne, ,  
Aline Mignan, Philippe Saucier.

### **La grille de notation**

La grille utilisée les années précédentes a été reprise sans changement. Elle distingue cinq groupes de copies :

- 0 à 3 : copie blanche, non-repérage du sujet, connaissances nulles ou très faibles, énoncé de vagues généralités.
- 4 à 6 : sujet abordé sans problématique explicite ou réellement mise en œuvre, connaissances superficielles conduisant à une carence de raisonnement et d'argumentation.
- 7 à 9 : une problématique est mise en œuvre, mais est insuffisamment respectée, notamment faute d'une connaissance suffisante du sujet ; des parties franchement déséquilibrées peuvent constituer un signe de cette insuffisance. Le plan n'est pas très pertinent.
- 10 à 14 : problématique annoncée et maîtrisée, témoignant d'une connaissance correcte du sujet et d'une capacité à ordonner les arguments et à les appuyer sur des références et des analyses factuelles.
- 15 et plus : copie manifestant une qualité particulière de raisonnement économique, une culture de haut niveau, une maîtrise personnelle du sujet pouvant aller jusqu'à l'énoncé dûment argumenté de thèses originales.

Cette grille de notation est également utilisée dans les autres épreuves écrites.

Cette année, le jury a corrigé 146 copies. La répartition (en pourcentage) des notes a évolué ces dernières années de la manière suivante :

|                                  | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 |
|----------------------------------|------|------|------|------|------|------|
| 0 ou 1 copies blanches ou nulles | 15,1 | 5,8  | 5,9  | 3,6  | 7,2  | 12,4 |
| 2 à 4 manque de sérieux          | 32,3 | 20,3 | 18,7 | 20,3 | 19,2 | 24,2 |
| 5 à 9 sujet non ou mal traité    | 33,8 | 37,7 | 42,3 | 51,6 | 40,4 | 41,8 |
| 10 ou plus                       | 18,8 | 36,2 | 33,1 | 24,5 | 27,1 | 21,6 |

Moins de 22% des copies ont la moyenne ou plus. La moyenne générale des notes des présents (hors copies blanches) s'établit à 6,71 pour 2009, (7,22 en 2008 ; 7,4 en 2007, 8,1 en 2006 et en 2005). La moyenne générale des admissibles s'élève à 10,54 pour 2009 (11,76 en 2008).

**Sujet : L'intervention coordonnée des Etats peut-elle assurer la stabilité du système bancaire international sans engendrer des comportements d'aléa moral?**

### **Quelques remarques générales sur le sujet et sur les copies**

Dans les sujets d'économie du concours d'agrégation, les candidats doivent maîtriser des connaissances tant théoriques que factuelles et savoir organiser une réponse argumentée à la question posée, qui est souvent vaste ; ceci doit permettre de départager les candidats. Le commentaire qui suit est proposé en vue d'aider les futurs candidats à mieux appréhender les principales directions de leur travail de préparation. Après avoir vu les difficultés

rencontrées par les candidats, on reprendra les principales notions requises par le sujet, puis on suggèrera un plan pour répondre à la question

### *Les principales difficultés rencontrées par les candidats*

S'agissant de la forme ;

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler que les candidats doivent dans l'introduction poser une problématique claire après avoir défini les termes du sujet. L'accroche sur la réalité contemporaine permet de montrer d'emblée que le sujet présente un intérêt d'actualité. Bien sûr l'annonce de plan découle logiquement de la problématique. Eviter les intitulés trop longs, et se tenir au contenu de chaque partie et sous partie sont des conseils que certains ont encore besoin de méditer... Souvent la rédaction est passable, rarement brillante, parfois effroyable quand se combinent fautes de français, fautes d'orthographe et pauvreté du vocabulaire !

S'agissant du fond :

Le sujet a mobilisé par son actualité et sans doute sa gravité, la plupart des candidats, mais les outils pour le traiter sont pauvres, et la discipline pour s'en tenir au sujet, insuffisante.

Le thème a pu laisser croire à certains candidats qu'ils pouvaient faire déferler les poncifs sur la crise des « subprimes » et les difficultés de la finance en général. Sans réflexion sur les fonctions de la Finance, ni analyse précise de son fonctionnement, ces copies révèlent une formation élémentaire où les idées reçues sont admises sans examen. L'absence de connaissances amène les candidats à se « rabattre » soit sur un peu de macroéconomie économie ouverte, soit sur les divers avatars du SMI. Ces copies sont les plus mauvaises. Leurs auteurs n'ont sans doute pas suffisamment réfléchi à la discipline qu'est l'économie et pas assez travaillé les notions et la cohérence qu'elle requiert.

Quand les candidats ont quelques connaissances factuelles sur la crise des « subprimes », ils ont sans doute considéré qu'elles permettraient de « remplir » une partie du sujet. Bien sûr les mécanismes de la titrisation et le développement des dérivés de crédit constituent des éléments de l'instabilité bancaire ; mais souvent les mécanismes précis de ces produits financiers sont mal connus et la répercussion sur les bilans et sur l'aléa moral des banques dans l'octroi de crédit rarement analysée. Ici ce sont les techniques financières et les fondements micro économiques qui ne sont pas maîtrisés. Enfin telle quelle, la crise des « subprimes » n'est pas vraiment le sujet.

En outre, l'ampleur de la crise financière renvoie nécessairement à l'analyse du risque de système. Souvent évoqué, il est rare d'avoir quelques éléments de méthodes à même d'en appréhender les particularités Paradoxalement, là encore ce sont les notions de micro économie qui font défaut : les notions d'externalités, de bien public, d'effets de réseau. Appliqués à la finance, elles permettent de mieux comprendre les particularités du risque de liquidité et son articulation au risque de crédit, articulation qui est au cœur des crises financières.

Enfin quand les modalités d'intervention des Etats sont traitées, on retrouve le plus souvent le rôle de prêteur en dernier ressort, PDR, de la Banque Centrale en lieu et place de l'intervention des Etats, mais sans même en comprendre vraiment le fondement et sans en connaître les mécanismes. Il n'y a pas, le plus souvent, d'analyse du rôle des Etats et des éventuelles distorsions entre les interventions des Etats et celles des BC. Les opérations de sauvetage et la variété des modalités et des implications possibles ne sont pas bien connues-

Dans ces circonstances, il est délicat d'analyser précisément l'éventuelle accentuation de l'aléa moral qu'elles pourraient susciter dans les banques.

En conséquence, il est difficile de poser une problématique claire, à même de répondre à la question posée. La réglementation prudentielle est vaguement évoquée, mais là encore sans connaissance précise et de son contenu (périmètre d'application, modalités de calcul des ratios de FP, provisions) et des réactions de contournement qu'elle suscite. On ne peut pas bien voir ni son caractère pro-cyclique, ni les directions que pourraient emprunter une réglementation plus efficace, à supposer qu'une coordination des Etats puisse se concrétiser dans une refonte de la réglementation prudentielle. Enfin la coordination des interventions permet aux meilleurs candidats d'envisager les difficultés de reconstruire une architecture financière internationale autour d'un PDRI qui a peu de chance de voir le jour dans un avenir proche.

Ce diagnostic revient en définitive à souligner de nouveau que la formation ne fait pas une place suffisante aux principaux outils de l'analyse micro économique qui servent de fondement à l'analyse économique en général. Les développements considérables de la matière depuis 30 ans ne sont pas suffisamment connus. Si dans certaines copies on trouve des références importantes dans la matière, bien souvent c'est plutôt le désert, avec des auteurs de second rang, ou des commentateurs ...des auteurs de référence.

S'agissant des connaissances factuelles, souvent elles sont soit très datées, soit récentes et journalistiques. De nombreux candidats et sans doute certains de leurs formateurs en sont restés à des descriptions du système financier que l'on pouvait faire il y a une trentaine d'années... (les 3 D sont utiles, mais datés), Certaines techniques financières présentent certes une grande complexité qu'il n'est pas indispensable de maîtriser complètement. Mais bien connaître quelques grands produits financiers, souches de multiples déclinaisons reste indispensable si l'on veut comprendre les comportements des agents en la matière (la base des produits dérivés : de taux de change et dérivés de crédit). De même posséder quelques connaissances élémentaires en comptabilité est indispensable pour mieux comprendre certaines problématiques au cœur de l'instabilité du système bancaire (par exemple les méthodes qui conduisent à mark to market ou la distinction entre Bilan et Hors Bilan ..)

On attire également l'attention des candidats sur la nécessité de pouvoir alimenter la dissertation avec quelques données chiffrées, quelques ordres de grandeur ce qui permet de mieux apprécier les enjeux de la question. Il faut dans la préparation s'attacher à se construire une base de données sommaire utile dans les différents compartiments des sciences économiques.

## Corrigé proposé du sujet de Sciences Economiques

### **Introduction**

La meilleure attaque serait de parler de la réunion du G20 à Londres (2 avril 2009) qui a posé le principe d'une intervention coordonnée des Etats (environ 1000 milliards de dollars) et d'un renforcement et d'une coordination de la réglementation et de la supervision.

Il faudrait ensuite définir et rappeler les bases théoriques relatives aux deux axes du sujet «stabilité du système bancaire» et «aléa moral», en expliquant les termes du sujet.

Un bref retour historique serait facultatif (crises bancaires du 19ème siècle avec régulation de la place de Londres et coordination avec la France, crise de 1929 et propagation à l'Europe, faillite de la Kreditanstalt, bilan du non-interventionnisme, leçons de la crise bancaire japonaise des années 1990...

Présentation brève des raisons qui ont conduit à une fragilisation des bilans bancaires à l'échelle internationale à partir des années 2000 (une copie qui présenterait l'origine de la crise de façon détaillée serait hors sujet).

Présentation et justification du plan.

## **I. L'intervention coordonnée des Etats: une nécessité pour limiter l'ampleur d'une crise bancaire internationale**

### *A-La nécessité d'une fonction de prêteur international en dernier ressort*

( idées à développer: présentation des mécanismes du risque systémique, rappels sur la question de «l'architecture financière internationale» et sur le rôle du FMI, distinction entre crise de liquidité et crise de solvabilité, rappels sur les notions de bail out, «too big to fail »...)

### *B-L 'impossibilité d'assurer cette fonction sans coordination entre Etats et entre Banques Centrales*

(idées à développer: insuffisance des moyens du FMI, risque de comportement de « free rider» des Etats, risque de distorsions de concurrence, éventuellement problèmes de coordination dans la zone euro...)

## **II. L'intervention coordonnée des Etats : une incitation pour les banques à prendre des risques excessifs**

### *A' Un affaiblissement de la discipline de marché*

(idées à développer: risque d'instaurer un contrat implicite d'assurance des pertes, rappel de la théorie Arrow 1985..., rappel des positions libérales, socialiser les pertes/privatiser les bénéfiques)

### *B' -Les moyens de limiter les comportements d'aléa moral*

( idées à développer: organiser « l'ambiguïté constructive », renflouer les banques en détresse mais sanctionner les prises de risque, responsabiliser les gestionnaires, améliorer et harmoniser la supervision, les règles prudentielles, qui ne soient pas pro-cycliques — méthodes comptables-, Basle II, danger des fusions bancaires...)

## **Conclusion**

-On peut prendre position et répondre NON catégoriquement.

-On peut alternativement insister sur le DILEMME et sur la nécessité de trouver la voie étroite permettant de contenir le risque systémique tout en limitant les effets pervers du renflouement des banques.

Il était également possible d'envisager un plan partant d'un point de vue plus « pessimiste » et répondant par la négative de façon plus nette :

## **Plan alternatif :**

### **Introduction**

En septembre 2008, en laissant Lehman Brothers faire faillite, les autorités monétaires américaines ont déclenché une aggravation très brutale de la crise financière amorcée en 2007. Pensant faire un exemple à même d'envoyer le signal que le sauvetage de grosses institutions n'était pas automatique, elles ont en définitive dû mettre en place une politique monétaire non conventionnelle et faire appel massivement à l'argent des contribuables pour sauver le système bancaire américain.

Problématique : Serait-on dans un processus qui enchaînerait des crises financières, de gravité croissante, en raison des défauts dans l'intervention des autorités de tutelle et qui conduirait les banques à prendre impunément de plus en plus de risques ?

Ou bien : A cause de l'intervention coordonnée des Etats, l'anticipation d'un sauvetage potentiel en cas de crise contribue-t-elle à augmenter les risques de crise du système bancaire international ?

## **I./ Au cœur du système bancaire, l'aléa moral (AM) est source d'instabilité**

*A- L'aléa moral, une difficulté liée à l'asymétrie d'information, qui affecte particulièrement les banques*

### **a/ Présentation de l'aléa moral**

Terme de l'assurance qui renvoie à la possibilité qu'un agent, dès lors qu'il est assuré, soit incité à changer de comportement, en prenant davantage de risques.

Plus généralement dans un contexte d'asymétrie d'information (Akerlof),

- Action cachée ou contexte où l'action qui se réalise est mal connue,
- Permet de tirer profit sans payer les coûts éventuels d'une action.

D'où incitations adverses des contrats d'assurance et nécessité de construire

- des contrats incitatifs,
- tout en ménageant des contraintes de participation.

### **b/ Application à l'économie bancaire**

Les banques (leurs actionnaires, leurs dirigeants, employés ?) peuvent être incitées à prendre plus de risque si elles pensent disposer d'une **une garantie**, même implicite, ou d'une responsabilité limitée :

- augmentation de la rentabilité en cas de situation favorable,
- sans payer les coûts en cas de pertes potentielles

Distinction (Merton) Actionnaire/ Créancier face au risque et à la rentabilité d'une entreprise :

- l'action comme une option d'achat sur les actifs résiduels,
- la responsabilité limitée de l'actionnaire ne l'expose pas sur ses biens en cas de perte de l'entreprise.

Par extension, la direction, voire l'encadrement peut disposer de contrats de rémunération à l'incitation asymétrique. En général les déposants (qui peuvent être partiellement protégés), les autres créanciers ou les citoyens subissent les pertes et leurs coûts.

**c/** Cette garantie peut être marchande :

L'assurance de crédit puis la titrisation et les dérivés de crédit plus généralement, ont pu augmenter l'aléa moral des banques, puisque une partie du risque de défaut est transféré.

La prolifération des dérivés de crédit est une manifestation de cette distorsion des incitations des banques : ils permettent de

- se refinancer rapidement en revendant au moins partiellement les crédits
- devenir moins exigeant sur la qualité des nouveaux crédits octroyés puisqu'ils sont destinés à la titrisation:
- remplir en apparence les contraintes prudentielles et plus aisément

Ou provenir d'une **garantie explicite** par une Institution FDIC d'assurance de dépôt

Ou encore une **garantie implicite** :

- sauvetage par la BC ou l'Etat suivant l'adage « too big to fail »,
- sauvetage par une institution internationale FMI

**B/ Les banques sont susceptibles de déclencher un risque de système**

**a/** les banques commerciales assurent la liquidité et s'exposent au risque de ruée bancaire :

3 caractéristiques principales des banques commerciales

- actifs aux caractéristiques différentes à l'Actif et au Passif : d'où transformation des risques
- très nombreux clients à l'A et au P : d'où mutualisation interne,
- une partie de la dette à CT sert d'instruments de paiement : d'où rôle monétaire.

Dans un contexte d'asymétrie d'information

- prise en charge du risque de crédit (Diamond )
- et assurance de liquidité ( Diamond, Dybvig)

D'où le risque de ruée bancaire comme contrepartie de l'assurance de liquidité

Les banques « en système »

- co-assurance de liquidité sur le marché interbancaire : blocage du marché interbancaire dans la crise actuelle
- ré-assurance par le PDR

**b/** De la ruée bancaire à la panique et la destruction potentielle

- du système de crédit
- du système de paiement

Au niveau international rôle crucial de l'activité IBI (inter bancaire internationale) dans l'activité internationale des banques ;

- assurance du risque de change, risque de liquidité en devise
- absence de PDR international
- crise de change, crise financière et interconnexions des places financières

Les conglomérats financiers internationaux forment un système financier et augmentent le

risque de système : conglomérats financiers = Banque commerciale, Banque d'investissement, gestionnaire de portefeuille, Banque de marché, Ingénierie, conseil, services financiers divers

Un conglomérat financier, même s'il ne contient pas de banque commerciale au sens strict, peut conduire à un risque de système, compte tenu des multiples connexions entre intermédiaires financiers et marchés financiers :

- articulation entre la liquidité de marché et la liquidité de financement (Brunnermeier)
- construction de spirales au niveau international en cas de crise de liquidité

Transition : à "Too big to fail" ne faut-il pas ajouter « Too connected to fail » ?

## **II. Les interventions des Etats peuvent accroître l'aléa moral**

### *A' Stabilité financière et interventions des Etats*

#### **a/ Interventions classiques**

Sans bulle de crédit (Allen Gale) : phénomène cumulatif qui conduit à la hausse du prix d'actifs qui peuvent servir de collatéral au crédit

AM qui conduit à une prise de risque accrue :

- rationnement du crédit (Stiglitz, Weiss) : toute la demande de crédit ne peut être satisfaite si l'espérance de profit de la banque est insuffisante : le taux d'intérêt ne couvre pas le risque de défaut
- par des interventions classiques des BC et réglementation prudentielle Bâle I et II : un début de coordination

#### **b/ En période de crise**

Large éventail des procédés : garantie plus ou moins payante, apports de fonds propres, prêts etc. Nationalisation pure et simple

### *B' Comment intervenir sans augmenter les risques d'une crise future ?*

#### **a/ L'aléa moral augmente avec les interventions (Morris Shin, Kim)**

Les enjeux de la faillite d'une banque sont de plus en plus importants : destruction des principales fonctions ;

- Allocations de fonds, temporelle, entre épargne et investissement, géographiquement etc.... et gestion du système des paiements
- Traitement des risques financiers : mutualisation : solidité interne d'institutions correctement diversifiées, transfert : dérivés de toutes sortes
- Fonction informationnelle : traitement de l'information privée pour construire des contrats de crédit, transmission de l'information sur les marchés

Ces fonctions sont assurées par une finance largement globalisée où les connections entre institutions financières et marchés sont de plus en plus complexes

Conséquences :

- les petits pays peuvent ne pas pouvoir assurer seuls le sauvetage de leurs grosses institutions
- la contagion passe par de très nombreux canaux désormais internationaux qu'il est délicat de bien maîtriser

**b/** Une coordination qui doit respecter des conditions pour ne pas augmenter l'aléa moral

Principes : prise de risque plus transparente ; Incitation *symétrique* par rapport aux risques

Applications :

- micro : réduire l'opacité sur prises de risque (difficultés de mesure)
- modifier les principes de rémunération des opérateurs
- assurance payante graduée : ex FDIC et prime actuarielle
- limiter la pro-cyclicité de la réglementation prudentielle et des méthodes comptables
- macro : coordination sur zones opaques
- réduire intérêt des contournements : règles voisines pour les institutions variées ; Politique monétaire plus sensible aux bulles d'actifs

## **RAPPORT SUR L'ÉPREUVE ÉCRITE DE SOCIOLOGIE**

**Jury :** Gérald Bronner, Hélène Buisson-Fenet, Dominique Guillo, Nathalie Heinich, Laurent Kies, Bruno Milly.

Epreuve du deuxième jour, l'épreuve de sociologie a été passée par 143 candidats. Les notes qui vont de 0 à 18/20 (1 copie blanche, 1 copie obtenant la note de 18), se répartissent comme suit :

|                                                                          | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 |
|--------------------------------------------------------------------------|------|------|------|------|------|
| 0 ou 1 (copies blanches ou nulles)                                       | 12   | 17   | 21   | 16   | 6    |
| 2 à 4 (manque de références de base, aucune structuration)               | 57   | 59   | 41   | 29   | 32   |
| 5 à 9 (manque de rigueur dans la démonstration, de précision dans les ré | 75   | 76   | 67   | 55   | 51   |
| 10 à 12 (copies correctes mais un peu superficielles)                    | 35   | 37   | 34   | 25   | 32   |
| 13 à 15 (copies développant une démonstration solide)                    | 13   | 20   | 19   | 11   | 19   |
| > 15 (très bonnes copies)                                                | 7    | 5    | 5    | 3    | 3    |
|                                                                          |      |      |      |      | 143  |

La moyenne générale des copies non nulles est de 8,02 en 2009. Elle est supérieure aux moyennes constatées en 2008 (7,28), en 2007 (7,0) et en 2006 (7,1). Cette différence s'explique pour partie par le nombre relativement faible de copies blanches ou nulles, et par le nombre relativement important de bonnes copies. Une copie a obtenu la note de 18, une autre de 17,5. D'une manière générale, la grille des critères d'évaluation des copies présentée pour l'épreuve d'économie s'applique aussi à l'épreuve de sociologie.

**Le sujet proposé aux candidats était : « Les facteurs de diffusion de la culture »**

### **1/ Commentaires sur les copies :**

Sur le plan de la forme, on note, tout d'abord, que l'orthographe est globalement meilleure que l'année précédente. Les copies émaillées de fautes innombrables sont moins nombreuses, même si l'on en trouve quelques unes. Toutefois, beaucoup de copies comportent une dizaine de fautes qu'une simple relecture aurait permis d'éviter. Le jury attire donc l'attention des candidats sur l'importance de la relecture finale de la copie. Par ailleurs, la qualité de l'expression reste d'un niveau très moyen dans un grand nombre de copies. Parfois, elle est nettement insuffisante. Une bonne maîtrise de la langue est une condition impérative pour

formuler une problématique fine et déployer une argumentation précise et intellectuellement dense.

La gestion du temps a été globalement bien maîtrisée. Là encore, quelques exceptions demeurent, avec des conclusions non terminées ou plus souvent expédiées. On conseillera aux candidats d'écrire leur conclusion au brouillon, avant leur développement, ce qui permet de n'avoir plus qu'à la recopier lorsque la fin de l'épreuve approche.

Contrairement à ce qui peut être demandé dans d'autres disciplines, il n'est pas utile de donner des titres aux parties et sous-parties du développement. Les titres des ouvrages doivent être soulignés (sans guillemets). Les titres des articles doivent apparaître entre guillemets (le titre de la revue étant alors souligné). Régulièrement, des titres d'ouvrages collectifs ont été attribués au seul Pierre Bourdieu (notamment *Les héritiers*, *L'amour de l'art*, *La reproduction*). La règle est de citer l'ensemble des auteurs, ou bien le premier par ordre alphabétique, suivi de « *et alii* ».

A propos de la dissertation elle-même, il est rappelé aux candidats qu'une attention toute particulière doit être attachée à l'introduction : amorce évitant les lieux communs, travail de définition de tous les termes du sujet (ici, « culture » mais aussi « diffusion » et « facteurs », ainsi que le singulier attaché au mot culture), travail de problématisation, travail de cadrage (historique et géographique), annonce du plan.

Si toutes les copies s'attachent à cet exercice difficile, de nettes différences apparaissent. Les amorces sont loin d'être aussi convaincantes les unes que les autres. Parmi les amorces convaincantes, à défaut d'être originales, on retiendra par exemple : 50<sup>ème</sup> anniversaire de la création du Ministère des Affaires Culturelles, rappel des intentions de Malraux, décision récente de gratuité des musées nationaux en France pour les moins de 26 ans, « exception » culturelle. On conseillera aux candidats n'ayant pas d'idées, de se replier sur une amorce entrant directement dans le sujet (par exemple, par la polysémie du terme « culture » et ses différentes acceptions scientifiques) ou exploitant une référence bibliographique au cœur du sujet.

Le travail de définition des termes du sujet est l'un des attendus incontournables d'une introduction. Dans un très grand nombre de copies, le sujet a été compris de manière trop extensive. S'il pouvait être bienvenu, en introduction, d'évoquer l'acception anthropologique du terme culture (« un tout complexe qui comprend la connaissance, la croyance, l'art, la morale, le droit, la coutume et toutes les autres capacités et habitudes acquises par l'homme en tant que membre de la société », Tylor, 1871), son traitement en tant que tel dans le développement de la copie détournait les candidats des vrais enjeux du sujet. Cet égarement était d'autant plus coupable que les indications du Journal officiel étaient claires à ce propos : il s'agissait de questionner le terme culture, non en son sens anthropologique, mais au sens de la culture « cultivée » telle que l'appréhende le plus souvent la sociologie de l'art et de la culture. Il était donc attendu de tous les candidats qu'ils mobilisent, au cours de leur traitement, la dimension plus restreinte touchant à la culture « savante », aux pratiques culturelles dites légitimes, à la distribution des biens culturels, particulièrement étudiée par les sociologies de la culture en France : ces thématiques constituaient le socle de la bibliographie.

De même, l'on attendait que les candidats prennent le temps de discuter des notions de « facteurs » et de « diffusion », éventuellement, comme l'ont fait certaines copies, pour contester la pertinence du questionnement sociologique induit par leur emploi. La notion de diffusion (que certaines copies ont habilement distingué de son emploi restrictif par le courant diffusionniste) pouvait être confrontée à celles d'offre, d'accès, d'émission / réception, d'hybridation, ou à certains de ses contraires (non-diffusion, exclusion, élitisme, ségrégation, discrimination, reproduction, ...). Un nombre conséquent de candidats ont interrogé ses

dimensions verticale (ou descendante) et horizontale (ou interactive), ce qui pouvait être une amorce de questionnement.

La notion de facteurs, sans nécessairement être longuement discutée (elle pouvait être rapidement confrontée aux notions de canaux, de déterminants, de cadres...), pouvait faire l'objet, en guise de définition, d'un premier repérage des dimensions économiques, politiques, technologiques, géographiques, etc. des formes de diffusion de la culture.

Après ce travail de définition, le travail de problématisation était tout aussi essentiel, puisqu'il devait permettre de délimiter un champ de traitement du sujet, de sérier les questionnements, de donner un fil directeur à l'ensemble du développement. D'une manière générale, on notera l'absence ou la faiblesse de la problématique. Le jury rappelle que la problématique choisie permet aux correcteurs d'appréhender la façon dont le candidat comprend non seulement le sujet, mais encore les enjeux de la thématique proposée. Elle devrait, en outre, permettre aux candidats de montrer qu'ils ont un rapport d'autonomie intellectuelle aux auteurs qu'ils évoquent, souvent nombreux. Peut-être vaudrait-il mieux, parfois, moins référencer les dissertations, mais mieux maîtriser les références.

Les moins bonnes copies se sont contentées d'essayer d'inventorier, en les juxtaposant, des facteurs de diffusion de la culture, parfois en faisant varier, d'une partie à l'autre, la définition de la culture. On touchait alors à des plans catalogue (par exemple, 1. Ecole, famille et pairs, 2. Mass médias et nouvelles technologies des communications 3. Politiques culturelles) ou *patchwork* (par exemple 1. Les facteurs de diffusion de la culture au sens anthropologique 2. Les facteurs de diffusion de la culture au sens de biens culturels ou pratiques culturelles dites savantes), avec des transitions particulièrement lâches entre les parties et sous-parties. On attendait *a minima* une réflexion sur l'articulation des différents facteurs, leurs effets composés. Les meilleures copies ont donné un sens au repérage des facteurs de diffusion, par exemple, en les liant aux questions de la cohésion sociale, de la reproduction des ordres sociaux, de la stratification sociale, de la démocratisation (ségrégrative) ; ou bien de la légitimation / délégitimation de certaines pratiques culturelles, de la domination ; ou bien encore de l'« occidentalisation », de l'uniformisation, de l'acculturation. Ce sens pouvait être limité à une définition de la culture. Il pouvait être également élargi à plusieurs définitions de la culture, à condition que ces définitions soient chaque fois précisées et articulées aux autres. D'autres bonnes copies ont relié le repérage des facteurs de diffusion, à leurs modalités d'action et aux résistances (freins) qu'ils pouvaient rencontrer dans les différents espaces et milieux sociaux concernés.

Il était par ailleurs souhaitable que ce travail de définition et de problématisation se fasse conjointement avec, ou après, un travail de cadrage historique et géographique. Il fallait d'abord situer le développement de l'argumentaire dans une période historique précise : si le traitement de l'époque actuelle était incontournable, le cadrage de départ était un peu plus libre : milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, Trente Glorieuses, dernières décennies... Il ne pouvait guère s'étendre toutefois jusqu'aux débuts du XX<sup>ème</sup> siècle, et ne permettait pas aux candidats de faire valoir leur connaissance des grands auteurs du passé, car la problématique de la diffusion de la culture (au sens étroit du terme) s'inscrit dans une temporalité relativement récente, l'essentiel se jouant dans la période postérieure à la Seconde Guerre mondiale. En revanche, un tel sujet faisait appel aux connaissances des candidats en matière de données et de débats contemporains, ainsi qu'à leur capacité à restituer ces derniers, et leurs nombreuses facettes, de manière organisée et synthétique.

Quelle que soit la délimitation temporelle choisie, le cadrage historique devait être justifié (par exemple par la démocratisation scolaire, par l'avènement de la civilisation des loisirs, par

le développement de nouvelles technologies de communication comme « nouveaux » cadres de diffusion de la culture ; ou bien encore par la volonté d'étudier la transformation, avec le temps, des facteurs de diffusion de la culture). De ce cadrage historique dépendait également les auteurs mobilisables dans la démonstration. On attendait des candidats qu'ils étayent leur démonstration par des références récentes : par exemple, le facteur de la socialisation scolaire méritait d'être étayé autrement que par la seule référence à Durkheim ou à *La reproduction* (1970) ; ou bien encore l'effet des médias méritait une discussion des travaux fondateurs de l'Ecole de Francfort, discussion bien souvent absente des copies qui ont évoqué ce courant.

En ce qui concerne le cadrage « géographique », beaucoup de copies, sans le dire le plus souvent explicitement, se sont centrées sur les cas français et occidentaux. L'idéal aurait été de relier ce choix à des problématiques particulières (par exemple, par le biais des politiques publiques « culturelles » propres à chaque société). Les copies mobilisant des références à la fois francophones et anglo-saxonnes ont été valorisées. Le jury tient à insister, cette année encore, sur la nécessité de ne pas s'en tenir à des références bibliographiques hexagonales.

Sur la base de ces différentes dimensions, plusieurs problématiques pouvaient être mises en œuvre : par exemple, dans une perspective diachronique, les changements depuis 1959, date de la création du ministère des Affaires Culturelles confié à André Malraux, et dont on vient de fêter le cinquantenaire ; l'articulation entre les transformations technologiques et la réorganisation des hiérarchies en matière de consommation culturelle ; la portée et les limites du modèle bourdieusien ; l'intrication entre la description sociologique et la critique morale ou politique ; l'évolution conjointe des variations sociétales et de la réflexion sociologique – etc.

L'annonce du plan, quant à elle, a été généralement assez claire dans une bonne partie des copies.

S'agissant des développements, plusieurs points positifs doivent être tout d'abord soulignés. Les plans annoncés ont été très souvent respectés. Il en va de même pour l'équilibre entre les parties. La liberté prise par les candidats d'organiser leur développement en 2 ou 3 parties leur permet des argumentations équilibrées.

Il reste toutefois des différences majeures entre les copies aux plans du contenu, de la profondeur de la réflexion et de la qualité de l'expression. Le jury relève principalement des différences liées à la pertinence de l'argumentaire mobilisé au regard des termes du sujet. Il note également de fortes différences dans l'étayage de la démonstration avec des références sociologiques appropriées. On est toujours ici dans l'ordre de l'évidence, mais c'est bien là que se font les distinctions entre toutes les copies, avec deux pôles à éviter : l'absence de références (ce qui conduit à des propos extrêmement généralisants et stéréotypés) et le catalogue de noms bombardés sans aucun lien logique et aucun développement. Les références citées doivent être exploitées et développées avec des renvois explicites aux matériaux et aux concepts qu'elles mobilisent.

Par ailleurs, on regrettera, même dans certaines « bonnes » copies, une faiblesse récurrente de l'étayage empirique. Par exemple, les travaux de Donnat, Peterson ou Coulangeon sont largement exploités de façon théorique (cf. le thème de l'« éclectisme »), mais beaucoup moins pour situer précisément la variété des pratiques culturelles. Les copies ayant su prendre des exemples empiriques pointus (pratiques musicales, télévisuelles, théâtrales, de lecture, etc.) ont été valorisées.

Beaucoup de copies ont évoqué la question de la socialisation (généralement en la reliant aux institutions familiales, scolaires, aux groupes de pairs). Si cette évocation était justifiée, on attendait qu'elle soit centrée sur la transmission des repères « culturels », entendus ici dans un sens étroit (biens culturels, pratiques dites « culturelles »). Evoquer la transmission de toutes les manières de faire, de penser et d'agir au sein d'une société conduisait à des propos vagues, généraux et quasi hors-sujet.

On notera, pour finir, une quasi-absence de références aux enjeux de l'art contemporain, qui interrogent pourtant très directement certains aspects du sujet proposé et constituent l'un des serpents de mer de la sociologie de la culture.

## **2/ Proposition de plan :**

### **Introduction :**

L'introduction devait permettre au candidat de cadrer le sujet. Cet indispensable travail de cadrage pouvait être également réalisé dans une courte première partie, ou, mieux, une sous-partie de première partie. Il devait s'effectuer à travers une discussion *argumentée et problématisée* des termes du sujet, et non sous la forme d'un catalogue des différents sens des notions (pour davantage de détails sur l'introduction, voir plus haut : « 1/ Commentaires sur les copies »)

### **Cadrage :**

- « Culture » au sens :
  - de l'anthropologie et de l'ethnologie anglo-saxonnes (mœurs, coutumes, par opposition à « nature » ou par différenciation des « cultures »...) : Tylor, Boas, Malinowski, Mead, Linton, Kardiner, Mauss, Lévi-Strauss, Bastide...
  - de la sociologie française (pratiques ou compétences liées à la connaissance en général ou, plus particulièrement, à l'art)
- « Diffusion » au sens :
  - strict : effet d'offre
  - élargi : conditions de réception ou d'assimilation de l'offre culturelle
- « Facteurs » au sens :
  - externe : les biens culturels
  - interne : les dispositions cultivées

## **1<sup>ère</sup> PARTIE : Facteurs de diffusion internes : la culture comme dispositions (la réception cultivée)**

### **1.1. Facteurs structurels ou macro-sociologiques :**

- développement d'une société d'abondance et de loisirs : Veblen, Dumazedier, Morin, Mendras, Barthes, Yonnet...
- rôle de la scolarisation et de l'élévation du niveau d'études : Bourdieu (*Les Héritiers*)
- rôle de la télévision ; lien entre privatisation des chaînes et baisse de l'offre télévisuelle en matière de reproduction des biens culturels
- mondialisation, centre/périphérie : Castelnuovo, Casanova, Warnier...
- rôle des traditions « culturelles » au sens large : Lamont...
- juridictions propres au droit d'auteur et au droit à l'information: Edelman...
- modernisation et émergence d'un attachement au patrimoine : Nora...

## 1.2. Facteurs *imaginaires* et *symboliques* : rôle des représentations de l'art et des artistes:

- l'opposition culture/civilisation : Elias
- histoire culturelle: Rank, Kris et Kurz, Zilsel...
- histoire littéraire : « horizons d'attente », école de Constance, Jauss, Iser...
- sociologie : Bénichou, Hennion, Heinich...

## 1.3. Facteurs *interactionnels* ou *psycho-sociologiques*

- imitation ou distinction, conformisme ou singularisation, théories de la mode, diffusionnisme : Simmel, Tarde, Elias, Lipovetsky...
- importance de la hiérarchie et de la stratification sociale dans la détermination des goûts: Elias, Bourdieu (*La Distinction*)
- rôle de la culture radiophonique et télévisuelle dans le rapport au groupe de pairs et la construction de l'identité : Chalvon-Demersay, Pasquier, Glevarec...

## 1.4. Facteurs *intra-familiaux* :

- théorie de l'*habitus* et de la reproduction sociale : Bourdieu, *La Distinction* et *La Reproduction*
- conséquences sur la distribution des pratiques cultivées : Bourdieu, *L'Amour de l'art* ; relativisation : de Singly, Peterson, Lahire, Coulangeon...
- coupe actuelle dans les *Pratiques culturelles des Français* (Donnat, Esquenazi...): inégalités selon l'origine sociale, le niveau d'études, le lieu de résidence, plus ou moins marquées selon les pratiques ; rôle du sexe ; l'âge et le facteur générationnel (quelques chiffres sont attendus)

## 2<sup>ème</sup> PARTIE : Facteurs de diffusion *externes* : la culture comme « *biens* » (l'offre culturelle)

### 2.1. Biens *épistémiques* :

- savoir, connaissances, culture scientifique, culture politique, culture sportive... : sociologie de l'éducation, de la connaissance, de la science, des médias, du sport, sociologie politique...
- Facteurs *technologiques* : invention de l'Imprimerie ; journaux ; mass-médias, télévision ; Internet... Mac Luhan, Debray, Stiegler, Octobre...
- Facteurs *institutionnels* : rôle de l'Ecole, de l'Université...
- Facteurs *professionnels* : enseignants, journalistes, vulgarisateurs...

### 2.2. Biens *artistiques* : littérature, peinture, musique etc.... : sociologie des techniques, des politiques culturelles, des institutions, des organisations, des professions, de la reconnaissance ...

- Facteurs *technologiques* : photographie, disque, radio, télévision... ; histoire et sociologie des techniques ; Benjamin, Morin, Maigret-Macé...
- Facteurs *économiques* : marché de l'art, édition, industries culturelles, problème de l'exception culturelle... ; Baumol, Bourdieu, Moulin, Benhamou...

- Facteurs *épistémiques* : rôle de l'enquête sociologique dans la mise en évidence des inégalités d'accès aux biens culturels, articulées à la reproduction sociale des dispositions cultivées ; Bourdieu, *L'Amour de l'art ; Pratiques culturelles des Français...*

- Facteurs *politiques* :

- militantisme associatif (« Peuple et culture»...)
- rôle de l'Etat dans la correction de ces inégalités, par des politiques publiques visant la démocratisation de la culture (MJC, maisons de la culture, politiques de gratuité ou de réduction des tarifs...): sociologie ou histoire sociale des politiques culturelles ; Laurent, Monnier, Urfalino, Dubois, Fleury...
- critiques du rôle de l'Etat et du ministère de la Culture (cf. Fumaroli, *L'Etat culturel*)
- problème de l'Education nationale et de l'enseignement artistique à l'Ecole

- Facteurs *institutionnels* : sociologie des organisations :

- arts plastiques, musées : Moulin...
- édition : Escarpit, Chartier...
- musique : Menger...
- théâtre : Roubine, Proust...
- patrimoine : Poulot...

- Facteurs *professionnels* : rôle des intermédiaires culturels (conservateurs, éditeurs, critiques, marchands...); sociologie des professions, sociologie de la reconnaissance : Bowness, Michaud, Hennion, Heinich...

- Facteurs *géographiques* : Paris/province... (effet d'offre)

### **3<sup>ème</sup> PARTIE: Axiologie de la diffusion de la culture : rôle des valeurs :**

**3.1.** entre démocratisation et massification :

- la théorie critique de l'Ecole de Francfort et la stigmatisation de la culture de masse : Adorno, Benjamin, Marcuse, Arendt, Barthes, Baudrillard...

**3.2.** la culture comme bien universel ou comme instrument de domination :

- critiques de la théorie de la légitimité chez Bourdieu, spécificité des cultures populaires : Hoggart, Hall, Grignon-Passeron...
- querelle du relativisme culturel ; culture cultivée vs pratiques de loisirs (de Certeau, Sansot...); légitimisme vs pédagogisme ; les *Cultural Studies*, le constructivisme et les théories de la domination (culture légitime, sexisme, colonialisme...)
- la diffusion de la culture comme problème politique ou comme question sociologique

Bien entendu, le jury n'attendait pas dans les copies un plan aussi complet, précis et exhaustif en matière de thématiques abordées et de références mobilisées. D'autres plans étaient également possibles. L'on pouvait, par exemple, privilégier un axe problématique, comme la discussion des thèses de la domination exercée par la culture « savante », comme le thème des

tensions entre les facteurs de diffusion et les facteurs de segmentation, ou encore entre une réception passive de la culture et sa réappropriation active (voir section suivante). Mais dans ce cas, il était absolument nécessaire d'arrimer les autres dimensions du sujet à l'axe problématique.

## **RAPPORT SUR L'EPREUVE ECRITE DE DROIT PUBLIC ET SCIENCE POLITIQUE**

**Jury** : Olivier Ihl, Marine de Lassalle

### **Sujet :**

81 candidats ont composé. La répartition en pourcentage des copies selon la note est la suivante :

|                               | 2008 | 2009 |
|-------------------------------|------|------|
| <i>Inférieur à 1 ou nulle</i> | 1,2  | 1,2  |
| De 1 à 5                      | 15,2 | 30,9 |
| > 5 à 9                       | 33   | 25,9 |
| > 9 à 13                      | 36   | 29,7 |
| Supérieur à 13                | 13,8 | 12,3 |

La moyenne des notes non nulles est de 8,38 en 2009 contre 8,31 en 2008 (9.60 en 2007, 9.00 en 2006, 9.30 en 2005 et 9.25 en 2004).

### **Eléments de corrigé :**

#### **Sujet : Les médias font-ils l'élection ?**

Le sujet engageait donc de pouvoir élaborer une réflexion portant sur l'ensemble des controverses ayant trait à l'enrôlement médiatique croissant des campagnes électorales : la médiatisation des élections, des électors, des électeurs (1) comme à analyser les limites sociologiques d'une détermination purement mécanique des préférences électives (sur le mode, par exemple, du « technology is driving everything ») : les faux-semblants de la démocratie médiatique (2).

Comme chaque année, les correcteurs insistent sur l'importance pour une copie de faire montre de clarté d'expression, de rigueur analytique (notamment dans le plan) mais aussi de proposer un nombre suffisant d'illustrations : la valeur démonstrative de la réflexion est à ce prix. Classique dans son intitulé, le sujet appelait des développements historiques et contemporains sur l'incidence effective des médias dans et sur les campagnes électorales. Peut-on parler à leur propos de quatrième pouvoir ? Quel rôle jouent les médias dans la fixation des attitudes et comportements des électeurs ? Leur incidence, objet traditionnel de fantasmes sociaux et d'instrumentalisation marchande, n'est-elle pas surestimée ? On l'aura compris : si le sujet croise de nombreuses interrogations civiques et journalistiques, le traiter en profondeur supposait un retour critique sur la littérature spécialisée et une conceptualisation minimale (par exemple avec la théorie du « framing » et « priming » chère aux Cultural Studies). L'idée n'était pas d'exposer des idées reçues mais bien de mobiliser des connaissances, de questionner des évidences, de réfléchir à partir de données précises et d'exemples clairement évoqués.

Une grande attention devait, en particulier, être apportée à la dimension comparative du sujet. Toute analyse purement franco-française se condamnait à verser dans des problématiques trop étroites (les élections présidentielles de 2007) ou purement descriptives (le pouvoir d' « influence » des médias). Les cas des Etats-Unis, de l'Inde, de l'Amérique latine, du Japon ou celui, récent, des campagnes allemandes ou italiennes, offraient de ce point de vue de fort utiles contrepoints (Dragan, Sroule, Sellier, *European Journal of Communication*).

Des aperçus conséquents étaient également attendus sur des débats académiques ayant mobilisé, depuis plusieurs années, le monde académique du droit public et de la science politique : sur les métamorphoses de la communication électorale (Maigret, Riutort, Wolton, Zemor), sur l'évolution du droit de la communication (Lazar, Silicani, Thoveron), avec la diffusion des résultats de sondage, l'encadrement des comptes de campagne, le régime de publicité autorisé ou la communication locale (Lorand, Mégard, Souchard/Wahnich), sur le rôle d'Internet et « l'e-democracy » (Cabin, Snow), sur les effets réels ou supposés de l'exposition à des « messages » politiques (Lazarsfeld, McComb/Shaw, Gerstlé), sur le financement des nouveaux moyens de démarchage électif et leurs conditions d'appropriation (Ogrisek, Messenger, Maarek), sur l'évolution du métier de journaliste (Muhlman, Rieffel, Nel)...

Les relations entre élections et médias sont, de fait, une des questions les plus disputées de l'agenda éditorial et scientifique de ces disciplines. Le sujet engageait donc de pouvoir élaborer une réflexion portant sur l'ensemble des controverses ayant trait à l'enrôlement médiatique croissant des campagnes électorales : *la médiatisation des élections, des électors, des électeurs* (1) comme à analyser les limites sociologiques d'une détermination purement mécanique des préférences électives (sur le mode, par exemple, du « technology is driving everything ») : *les faux-semblants de la démocratie médiatique* (2).

Il était tout particulièrement attendu des candidats que ceux-ci puissent donner des clefs de compréhension du rôle tenu par les médias dans la mise en œuvre des élections (développement de la radio, de la télévision, d'Internet, des messages publicitaires, des réseaux sociaux...).

Des définitions précises étaient attendues : par exemple, des notions de médias (de *médian*, intermédiaire) ou de médiatisation qui désigne successivement la propagande politique, l'information et la communication électorale, la publicité puis le marketing électif... Un retour sur les dynamiques sociales et politiques qui traversent les campagnes dans quelques grandes démocraties électorales était souhaité : personnalisation accrue des enjeux, monétarisation du travail de mobilisation, usages de nouvelles techniques et développement des moyens d'information et de communication (Bongrand, Delporte, Derville, Esquenazi)...

Il importait par-dessus tout de pouvoir « typifier » ces voies différenciées que la médiatisation a pu emprunter ici et là. Ceci permet en effet d'introduire l'idée selon laquelle si l'usage électif des médias est un débat constant des systèmes politiques, elle peut revêtir des modalités propres selon la nature du régime (autoritaire, libéral, à parti unique, fondé sur la concurrence, etc), ou les conjonctures et configurations considérées (existence ou non de plafond de dépenses électorale, financement public ou privé des dépenses électorales, forfaitaire ou proportionnelle, importance des instituts de sondage, du taux d'équipement des ménages...).

Il était également attendu que le sujet soit introduit en insistant sur le caractère incantatoire ou normatif des craintes exprimées sur la détermination des préférences par les médias : le « viol des foules », la « démocratie totalitaire », « Big Brother »... Les thèses classiques de Jacques

Ellul, Pierre Bourdieu, Noam Chomsky, Jean-Marie Cotteret, devaient être rappelées comme il fallait insister sur le contexte de ces transformations actuelles de la médiatisation (montée en puissance des outils numériques et d'Internet, financiarisation des campagnes, résurgence de mouvements populistes).

Il était important pour les candidats, quelque soient les lignes directrices qu'ils souhaitaient donner au sujet, de ne pas oublier de restituer les termes et enjeux de ce processus de médiatisation, en revenant sur le développement d'une industrie de la communication électorale : professionnalisation des agents et des savoir-faire (Albouy), mutation des vecteurs de diffusion spécialisée (Balle, Cayrol, Gervereau), essor des agences spécialisées dans la production et la diffusion de sondages (Blondiaux), sur les entreprises réformatrices les plus manifestes en ce domaine (campagne des « term limits » aux E-U, création de la CNCC en France, polémiques sur la confusion pouvoir exécutif et chaînes de télévision en Italie, efforts de réglementation en Amérique latine et en Inde), en replaçant la question au cœur des controverses sur la mesure de l'incidence d'un message sur la formation et l'expression d'une préférence électorale (Gerstlé), en rendant compte des analyses qui traitent des effets contrastés de ces « informations » en matière de vitalité ou de pérennité démocratique (Arendt, Aron, Breton, Bromberg), sur les mutations de l'espace public (Bertho Lavenir, Champagne, Cotteret, Dagnaud) ou l'évolution du métier politique (Neveu).

Rappelons enfin sur le plan formel l'importance de soigner les transitions entre les parties ou les sous-parties du plan, de structurer la conclusion, de bien dégager l'idée générale du propos, de bien faire apparaître les lignes de force d'un développement, de ne proposer d'exemples qu'à titre d'appui à une démonstration : la fluidité et la solidité d'une copie tiennent aussi à ces « fondamentaux » de la composition de concours.

## **RAPPORT SUR L'EPREUVE ECRITE D'HISTOIRE ET GEOGRAPHIE DU MONDE CONTEMPORAIN**

**Jury** : Jean-Louis Lenhof, Judith Rainhorn et Catherine Vuillermot

59 candidats étaient présents ; une copie blanche.

| Pourcentage                   | 2008 | 2009 |
|-------------------------------|------|------|
| <i>Inférieur à 1 ou nulle</i> | 0    | 1,7  |
| De 1 à 5                      | 18,6 | 0,3  |
| > 5 à 9                       | 28,8 | 28,8 |
| > 9 à 13                      | 25,4 | 23,8 |
| Supérieur à 13                | 27,1 | 25,4 |

La moyenne des copies est de 9,68 en 2009 (contre 9,03 en 2008, 8.3 en 2007, 9.3 en 2006, 8.6 en 2005 et en 2004) La moyenne des copies des admissibles est de : 13,81 en 2009 contre 12,37 en 2008, (15.2 en 2007 et en 2006, 12.6 en 2005). On constate un redressement de la moyenne d'histoire. Il témoigne d'un bon travail de préparation de l'épreuve d'histoire auquel les membres du jury sont très sensibles, mais aussi du fait que le sujet ne présentait pas cette année de difficulté particulière. Aucun candidat ayant obtenu à cette épreuve une note inférieure à 10 n'a été admissible. Parmi les 23 candidats ayant eu une note au moins égale à 12/20, 16 ont été admissibles.

**Sujet** : « Etre un grand patron en France aux XIXe et XXe siècles ».

### **I. Commentaires sur les copies**

## ***1. Définition du sujet et problématique***

On attend une définition en introduction et une longue réflexion sur le vocabulaire (par rapport à capitaliste, dirigeant, PDG, manager, exploitateur, industriel...). Le vocabulaire n'est pas neutre, mais révélateur d'une époque, d'une idéologie... Pour ce sujet, cela sous-entend que, dans le développement, on ne peut pas passer sous silence les relations avec les salariés, car c'est largement ce qui définit le patron, sinon on aurait utilisé dans l'intitulé de préférence le terme homme d'affaires ou entrepreneur.

L'idée d'un grand patron comme propriétaire d'une grande entreprise doit être questionnée. Il ne faut pas oublier le secteur public. En effet, Louis Renault est un grand patron... Son successeur dans les années 1950 suite aux nationalisations peut-il ou non être qualifié de même ? Un manager peut, sans nul doute, appartenir à la catégorie grand patron mais *quid* des dirigeants des administrations ?

Peut-on résumer un grand patron à la taille de l'entreprise ? La définition administrative européenne de 2005 fixe la limite à 250 salariés, mais c'est un critère qui a fluctué au fil des décennies (100, 500, 1000) et qui différerait aussi selon les pays. En outre, on peut opter pour un autre indicateur (montant du bilan, chiffre d'affaires...) ce qui repose les mêmes interrogations. Il faut donc se résoudre à une définition approximative, car tout critère chiffré sur 150 ans devient plus ou moins arbitraire.

La formulation se réfère à un singulier signifiant par là qu'on attend une présentation insistant d'abord sur l'homogénéité du groupe même si on attend des nuances ensuite. L'intitulé aborde un aspect particulier du monde patronal en référence à la notion de taille, qu'on doit certes définir de façon administrative (PME, grande entreprise) mais aussi dans sa variable chronologique (les critères quantitatifs définissant le grand en 1880 ne sont pas ceux de 1960...) L'emploi du verbe être souligne la nécessité de faire vivre le grand patron, de le définir, mais aussi de le voir agir, travailler...

Les bornes chronologiques du sujet ne s'imposent pas d'elles-mêmes. Elles doivent être précisées et surtout justifiées. Elles ne sont pas mathématiques : 1800-2000. Tout d'abord, on comprend le sujet comme allant jusqu'à nos jours, afin de ne pas exclure l'histoire du temps présent, car on n'a aucun argument en ce sens. S'agissant d'histoire économique et sociale, on évitera de reprendre un découpage politique qui n'a pas grand sens. Le XIXe siècle ne débute pas forcément en 1814-1815 pour tous les sujets. L'industrialisation n'a pas encore commencé en France. De plus, les premiers pas de l'industrialisation ne signifient pas encore grand patron. En conséquence, réduire les premiers pas du sujet aux années 1850 ou 1860 est déjà signe d'une première réflexion de qualité sur la thématique.

La problématique détermine le plan. La problématique axée sur l'aspect géographique (y a-t-il un grand patron français différent du grand patron, américain, allemand, anglais... ?) est délicate à traiter et nécessite de vastes connaissances. En outre, la réponse est ambiguë. Toutefois, quelle que soit la problématique retenue, un minimum de dimension comparative est valorisé.

On peut axer la présentation sur l'élément historique et s'interroger afin de savoir si le grand patron de 1900 est différent de celui de 1950 ou de celui d'aujourd'hui ce qui amène obligatoirement à un plan chronologique. Le problème majeur de ce choix, qui se retrouve à la lecture des copies qui dressent 3 ou 4 profils types de grands patrons selon les périodes, c'est que les spécialistes eux-mêmes ne s'accordent pas encore sur la typologie. Enfin, les profils se

chevauchant dans le temps, certaines copies, à trop essayer de sérier les époques, ont oublié les termes de grand et de France dans le sujet... Mais bien traité, ce choix de problématique autorisait des nuances pertinentes à savoir le fait que toute notion évolue dans le temps, que la définition est délicate et qu'il faut en démontrer la pertinence. Reconnaître les difficultés d'une question est de meilleure méthode que d'ignorer les problèmes ! Néanmoins, la présence de quasi-invariants (à propos de l'origine sociale, de la formation, des liens avec le monde politique, d'un certain nombre de tâches dévolues au patron...) incite à pencher du côté du plan thématique plus que chronologique qui a tendance à trop schématiser (du moins dans un grand nombre de copies).

L'usage du singulier dans l'intitulé pouvait faire opter pour une problématique orientée sur l'unité de cette partie du monde patronal et donc mettre prioritairement l'accent sur la différenciation grand-petit qui est essentielle dans le sujet, à condition de ne pas présenter en parallèle les petits patrons ce qui serait hors sujet. En revanche, la formulation incite à voir les choses du côté des points communs et pas des différences. Transformer le sujet en une réflexion sur la diversité du patronat (même du grand patronat) serait inapproprié.

## ***2. Quelques remarques pour améliorer les copies***

Les copies les plus sévèrement notées sont celles qui ne répondent pas exactement au sujet (d'où la nécessité absolue d'une introduction bien problématisée). Quelques copies se limitent à une analyse ultra-contemporaine et évacuent la dimension historique, pourtant clairement présente dans l'intitulé du sujet d'autant plus que c'est une épreuve d'histoire... Un autre défaut fréquemment remarqué consiste à généraliser le sujet à l'ensemble des patrons et à ne pas focaliser sur une partie d'entre eux : les grands patrons, ce qui est une forme d'élargissement du thème donc un hors sujet. Enfin, certains traitent un sujet un peu différent : les grandes entreprises, alors qu'il est question d'axer la présentation sur les acteurs en développant éventuellement quelques biographies, plutôt qu'en s'attardant longuement sur la description du statut juridique des entreprises. En outre, le hors sujet s'étend parfois à une histoire des cycles économiques (croissance et crises sur les deux siècles) et donc à une présentation plutôt axée sur la macro-économie. Toute erreur est pénalisée. Bref, les mauvaises notes s'expliquent majoritairement par une analyse du sujet, soit incomplète (oublis ou pas de conclusion), soit trop vaste (hors sujet), si on exclut les copies indigentes (copies superficielles ou sans plan ou erronées).

Quelques conseils (généraux ou propres à la discipline historique) pour passer d'une copie moyenne à une bonne dissertation. L'orthographe (particulièrement celle des noms propres employés) et la syntaxe doivent être maîtrisées. Par convention, on s'abstient d'écrire au futur alors qu'on évoque un passé révolu. En outre, il est impératif d'éviter les jugements de valeur, soit en vouant les patrons aux gémonies, soit en faisant des bienfaiteurs ou des héros de la société. Il ne faut pas confondre un devoir d'histoire avec une diatribe politique. Que le correcteur partage ou non votre opinion, il vous sanctionnera de la même façon.

Il n'y a pas d'« évidence » en histoire et rien n'est « naturel », ce qui impose de s'interroger sur tout et de chercher à tout définir. Toute notion doit être définie rigoureusement (paternalisme, capitalisme managérial...) et surtout datée. On s'étonne de l'imprécision de certaines copies. On ne peut pas bâtir un raisonnement cohérent sur des fondations floues. Les correcteurs apprécient les copies qui reposent sur des exemples précis, des études de cas. Si on ne peut attendre une connaissance détaillée de la bibliographie (puisque les étudiants ne sont pas des historiens), en revanche, sur ce sujet, on s'étonne de l'ignorance d'exemples contemporains puisque la presse dresse périodiquement le bilan des grandes fortunes, qu'il existe une presse économique développée et que les journalistes publient fréquemment des

ouvrages (à charge ou à décharge) sur les hommes d'affaires contemporains qui sont très largement médiatisés, voire qui se proposent eux-mêmes comme modèles en écrivant leur autobiographie. L'histoire repose sur des hommes. L'abstraction du grand patron, sans nuance chronologique, sectorielle, géographique... est une illusion. Une bonne copie doit brasser la diversité sectorielle : le grand patron n'est pas seulement un industriel. Quid des banquiers, des commerçants ? Elle doit couvrir l'espace-temps : c'est réducteur de se limiter aux patrons vivants. Une des conditions *sine qua non* à l'obtention de la moyenne est d'établir des nuances chronologiques (la chronologie doit impérativement être présente dans le détail du plan car 1880 n'est pas 2009 !) En outre, la copie doit si possible, illustrer l'univers géographique (ce qui évite par exemple d'oublier l'Empire dans ce sujet et, par exemple, la famille Charles-Roux de Marseille). Le but est de montrer la maîtrise de la totalité du sujet.

Enfin, dans la démarche, 3 points sont particulièrement appréciés. Depuis l'Ecole des Annales, la comparaison est toujours la bienvenue pour illustrer la spécificité ou non de la période historique ou de l'espace géographique concerné. Les références artistiques sont toujours valorisées. Ainsi on peut faire remarquer que l'essentiel des représentations cinématographiques du monde du patronat, y compris très contemporaines, provient du monde anglo-saxon. Ce manque est en soi très révélateur d'une conception du patronat. Enfin, la connaissance de travaux historiques (cf. bibliographie) est indispensable.

## **II. Proposition de plan**

### ***I. Portrait-robot du grand patron***

#### *A. Famille et milieu socio-professionnel*

De quel milieu est issu le grand patron ? André Citroën est fils de diamantaire. C'est peut-être un élément de la définition par rapport au petit patron et à la méritocratie. Cela pose clairement une question : self made man ou héritier ?

La famille est un des lieux de socialisation, et, à ce titre, les valeurs inculquées peuvent fluctuer selon les milieux. La perception de la prise de risque, de la richesse... diffère et bien des patrons (et *a fortiori* des grands patrons) sont issus de milieux d'indépendants.

On peut parler (ici ou dans la description du groupe social) de la forte homogamie des mariages dans le patronat (comme dans la plupart des PCS). Pour le XIX<sup>e</sup> siècle, l'alliance entre les industriels et la vieille noblesse (exemple de la famille de Wendel) peut être mise en avant. On peut débattre aussi de l'idée des 3 générations (le grand-père fonde la société, le père la développe et le fils fait faillite) analysée par Maurice Lévy-Leboyer.

Quelques noms (Dietrich, Rothschild...) symbolisent les dynasties et donc la logique d'héritiers ce qui conduit à réfléchir à la définition et la présentation du capitalisme familial. Toutefois, un patron n'est pas systématiquement propriétaire de son entreprise, d'où un développement à faire sur le capitalisme managérial...

La question du niveau de fortune de la famille ramène au soutien possible pour les capitaux et l'éventuel démarrage d'une entreprise (belle famille pour François Pinault). Parler de la famille c'est aussi aborder la question des réseaux (cf. Vincent Bolloré).

#### *B. L'homme lui-même*

L'univers des grands patrons est un monde d'hommes. Peu nombreuses sont les femmes dans les dirigeants et le plus souvent la patronne n'est que l'épouse du patron. Le mythe de l'autodidacte est réduit en poussière par la réalité (du moins pour le très grand patron). Il est

en général, plus diplômé que le Français moyen de son époque (Centrale pour Bouygues, licence de droit pour François Dalle de l'Oréal). Attention au fait que la poursuite des études ne s'est démocratisée que très récemment. Il n'est demeuré pas moins que, selon les générations, les études recommandées ou appréciées ne sont pas tout à fait les mêmes (études littéraires puis scientifiques et enfin commerciales ou financières).

Le passage par les grandes Ecoles renforce l'importance des réseaux (Claude Bébéar et Polytechnique). Pour la première expérience professionnelle, on retrouve bien souvent le poids de la famille (Marcel Bleustein-Blanchet travaille pour son oncle des meubles Lévitan). Au total, le *self made man* ne se fait pas tout seul : il est éduqué, a des réseaux, profite des capitaux de sa famille... et les héritiers sont nombreux chez les grands patrons. Déjà sous le Second Empire, la majorité des industriels étaient fils d'industriel...

Le patron est souvent assimilé, à tort, à l'inventeur. Le savoir peut être acquis ou volé. Le stylo Bic est une contrefaçon de Biro. On attendait des images de bâtisseur d'empire comme Henri Germain, fondateur du Crédit Lyonnais. Quelques copies ont cité l'hypothèse de Weber au sujet de l'influence éventuelle du protestantisme sur les entrepreneurs.

## ***II. Un groupe social assez homogène***

### *A. Une élite*

Un élément qui permet de distinguer petit et grand patronat est probablement le rapport à la politique et les liens avec l'Etat. Les exemples d'hommes d'affaires qui exercent des fonctions politiques pullulent : Louis Loucheur, famille Dassault, famille Schneider... ce qui débouche sur un débat récurrent depuis le Second Empire sur la collusion. En effet, un grand nombre d'entreprises vivent de commandes publiques. Pour la période récente, la frontière public-privé s'efface par le biais d'une formation commune et le phénomène du « pantouflage ». On peut aussi aborder le comportement des grands patrons pendant quelques épisodes historiques particuliers, comme l'Occupation avec la question de la collaboration économique et des Comités d'Organisation.

Le grand patronat développe plus que le petit patronat une politique de communication et de sponsoring afin d'améliorer l'image de marque de son entreprise ou de son groupe. Mécénat culturel ou sportif par le biais de fondations, comme Ricard avec le circuit du Castellet. Si la discrétion et la peur de la publicité caractérisaient les patrons du XIXe siècle, ceux du XXe siècle ont compris l'avantage de maîtriser les médias. Les médias appartiennent souvent aux patrons : *L'Aurore* à Marcel Boussac qui le revend à Marcel Fournier de Carrefour, TF1 à Bouygues, *Les Echos* à Bernard Arnault... Au fil des décennies, les grands patrons ont acquis une certaine notoriété et sont devenus des personnages publics qu'on retrouve même pour quelques uns dans la presse people pour la période très contemporaine.

Elite économique aussi puisque les grands patrons sont pour l'essentiel dans les grandes fortunes (c'est un élément de la définition) et donc groupe social qui vit entre soit, les notables se retrouvant dans un univers de clubs.

### *B. Un monde organisé*

La base des syndicats apparaît à l'initiative du grand patronat avec la fondation du Comité des Forges. Il faut évoquer au fil des décennies l'IUMM, le CNPF et le MEDEF. Quelques noms peuvent être cités : François Ceyrac, le Baron Sellières, Laurence Parisot... La question du

lobbying doit être posée. On peut éventuellement citer les chambres de commerce et d'industrie.

La défense de la doctrine libérale (travail, mérite, refus de l'intervention de l'Etat...) est visible dans les discours patronaux (Schneider, par exemple) et dans les comportements. Cependant quelques patrons se targuent d'être de gauche (voir le discours des Leclerc ou l'autobiographie d'Essel, fondateur de la FNAC, consacre la moitié de l'ouvrage à son passé de militant socialiste).

### *C. Perception plus ou moins négative selon les périodes*

Au XIXe siècle, le grand patron n'a pas vraiment de représentation différente du bourgeois avec son physique ventripotent et son haut de forme. Il s'astreint à la plus grande discrétion possible. L'image négative n'est pas une spécificité française. En effet, au tournant du XXe siècle, un grand nombre d'ouvrages pamphlétaires popularisent aux Etats-Unis le terme des *Robber Barons* (Barons voleurs) pour caractériser les grandes fortunes industrielles du pays. Parallèlement, les politiques s'emploient à freiner la concentration et les monopoles.

En France, le parti radical promeut en 1934 la formule des « Deux cents Familles » (censées posséder la France). Le chiffre fait référence au nombre d'actionnaires de la Banque de France. Là aussi, la volonté de quantifier se retrouve dans d'autres pays antérieurement et postérieurement. L'essentiel de la palette politique se rejoint dans cette condamnation. Ainsi, de multiples pamphlets réitérent en permanence l'accusation de marchands de canon ou d'« obusinessman » contre Schneider. A mettre en relation avec l'importance de la gauche et surtout du Parti Communiste des années 1920 aux années 1970. Les grands patrons suscitent une profonde hostilité dans une partie de la société (et pas seulement en France, cf Italie) puisque certains envisageant d'éliminer physiquement les « symboles du capitalisme » dans les années 1970 comme l'illustre l'enlèvement du Baron Empain.

Quant à la presse, elle fait ses choux gras des affaires comme celle impliquant Marthe Hanau dans l'entre-deux-guerres. Le monde du grand patronat est quasiment inexistant tant dans la littérature que dans le cinéma ou les fictions télévisées françaises à la différence de l'univers anglo-saxon. Zola dans plusieurs romans des Rougon-Macquart (*Au bonheur des Dames*, *Germinal*...) décrit des patrons. Quant à Jean Gabin, il incarne un patron dans *Les grandes familles*. Au mieux la plupart des images concerne les petits patrons et surtout les ouvriers (*A nous la liberté* de René Clair).

Avec les années 1980, l'image s'inverse : c'est le temps du mythe de l'entrepreneur, héros sinon modèle de la société... Il n'en demeure pas moins que le grand patron reste invisible dans les médias (TV, cinéma et littérature).

## **III. Les activités du grand patron**

### *A. Diriger-gérer le personnel*

Ce thème délicat et pouvant conduire au hors sujet se scinde en deux : travail dans l'entreprise et relations sociales. La difficulté est de ne pas faire une histoire de la législation sociale, une présentation des syndicats, des conflits sociaux, un descriptif de l'OST, l'analyse du règlement intérieur ..... tout en montrant le travail du grand patron, sa façon de gérer les conflits...

Un paragraphe doit être consacré au paternalisme (du jardin ouvrier au restaurant d'entreprise pour la question de l'alimentation, de la formation professionnelle aux colonies de vacances...) L'intérêt de travailler pour une grande entreprise s'amenuise au fil du temps avec l'essor de l'Etat.

### *B. Diriger la grande entreprise*

Là encore, le risque est d'oublier le grand patron au profit de la grande entreprise, de la multinationalisation, de la concentration, de la politique de champion national... ..

Comment le grand patron reste-t-il un grand patron ? Cela nécessite quelques mots sur les stratégies de croissance (mais pas un historique de la conjoncture économique), sur le contexte de concurrence ou de cartels-oligopoles et surtout sur les modes de management.

Il était bienvenu d'appuyer la dissertation sur quelques références : Fayol et la direction de l'entreprise, Burnham et l'idée des managers, Galbraith et la théorie de la technostrucure, Chandler avec la réflexion sur stratégie et structure...

Le grand patron, au fil des décennies, a de moins en moins comme fonction les ressources humaines, d'où la modification du vocabulaire, il décide de la stratégie de l'entreprise et éventuellement des questions financières, puisqu'il est entouré de directeurs (administratif, commercial, technique...) Alors que le petit patron demeure polyvalent, le grand patron spécialise ses activités. La copie doit éviter de dériver sur une histoire des investissements, de la conception de la prise de risque, de la rentabilité, des bénéfices... Toutefois, on peut rapidement définir le capitalisme financier et préciser que le grand patron raisonne de plus en plus à court terme et parler éventuellement de faillite retentissante comme celle des Frères Pereire.

**La conclusion** doit résumer les grands axes du développement donc faire la synthèse du devoir et répondre à la problématique choisie.

## **RAPPORT SUR L'EPREUVE ORALE DE LECON**

Jury : Jean-Louis Mucchielli (rapporteur), Gerald Bronner, Hélène Buisson-Fenet, Thérèse Chevallier, Alain Debrabant, Dominique Guillo, Florence Lefresne, Aline Mignan, Bruno Milly, Philippe Saucier,

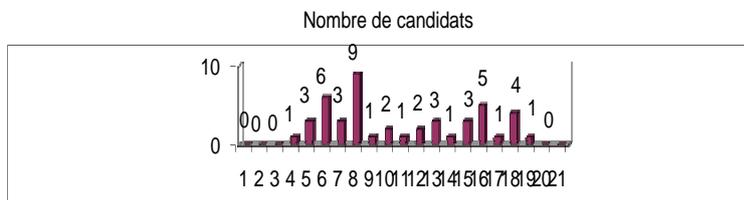
### **Généralités sur l'organisation de cette épreuve**

Il est rappelé que l'épreuve dite de leçon (coefficient 5) dure une heure : l'exposé de 45 minutes est suivi d'un entretien avec le jury de 15 minutes. Il est recommandé de faire un exposé d'une durée proche de 45 minutes. Le candidat ne peut dépasser cette durée ; au cas où il est manifeste que l'exposé ne va pas tenir dans le laps de temps imposé, le jury prévient le candidat qu'il lui reste une ou deux minutes pour conclure. Si la durée de l'exposé est inférieure à 45 minutes, cela ne conduit pas à accroître le temps de la discussion avec le jury.

### **Commentaires sur la présentation à l'oral**

Un certain nombre de candidats ne sait pas comment se présenter devant le tableau. Nombreux sont à lire leurs notes debout courbés sur le bureau, d'autres passent de longues minutes silencieuses à écrire le plan au tableau, les autres sont figés assis à lire monotone leurs notes. On peut compter seulement trois ou quatre candidats qui arrivent à avoir une vraie présence lors de la leçon : leçon dite debout sans trop lire les notes et à regarder le jury. On

peut aussi déplorer l'usage parfaitement statique du transparent qui reste à chauffer pendant toute la durée de la leçon avec uniquement le plan. On peut animer une leçon par quelques transparents bien placés, qui peuvent reprendre des graphiques, des tableaux, etc Il est curieux que cet élément important de la pédagogie actuelle soit à ce point méprisé, voire ignoré !



Deux candidats admissibles ont été absents aux épreuves orales.

### Les sujets d'économie

#### Thème de la leçon

- Les ressources naturelles épuisables
- Faut-il subventionner l'industrie?
- La sortie de crise actuelle fait elle craindre l'inflation ou la déflation
- Brevet et innovation
- Evaluer la politique de l'emploi
- Les incitations à la participation du travail
- Pauvreté des PMA et richesse des pays émergents
- Allègement des cotisations sociales et emploi
- L'apport de l'économie géographique
- Faut-il subventionner les dépenses de RD ?
- La monnaie est elle neutre?
- Oligopole et régulation de la concurrence
- Les déficits budgétaires sont ils générateurs d'inflation?
- L'efficacité marginale du capital
- Croissance de la production, productivité du travail et emploi
- La déréglementation des monopoles publics
- Pourquoi est-il difficile de libéraliser les marchés agricoles ?
- Quelle policy-mix pour la zone euro ?
- Cluster, agglomération et pôles de compétitivité

#### Commentaires et conseils aux candidats en économie

En leçon d'économie, la meilleure note est de 18 et la plus mauvaise de 04.

Comme l'année précédente, on déplore le faible niveau de connaissances. Le contenu des chapitres d'un manuel de première année d'université est encore trop souvent mal connu. Par ailleurs, il est toujours aussi difficile pour les candidats (à quelques exceptions près) de répondre aux questions même lorsque celles-ci sont totalement centrées sur leur sujet

d'exposé, indiquant ainsi que souvent les candidats n'arrivent pas à aller au-delà d'un simple recopiage de documents trouvés dans la bibliothèque lors de la préparation de la leçon.

Il est également clair que la quasi-totalité des candidats semble arc-boutée sur les problématiques d'écoles, de paradigme et ne peut plus avoir d'autre raisonnement économique que le seul retour aux controverses. Un exemple frappant est celui d'un candidat à qui nous avons demandé comment il analyserait les éléments de décision à l'achat et la localisation de son logement s'il était nommé professeur à Paris intra muros. Son premier réflexe a été de dire « cela dépend si je suis keynésien ou si je suis walrasien ». Le jury a eu toutes les peines du monde à lui faire dire « Mon revenu et le coût du logement » !

Dans ce sens, on peut craindre qu'un certain nombre des candidats admis n'aient qu'une faible idée de l'utilisation des concepts économiques en économie appliquée. Que font les économistes en dehors de l'enseignement, ceux qui sont à Bercy, dans les entreprises privées, dans les centres de conjoncture ? C'est une question dont la réponse reste encore floue pour une grande partie des candidats admissibles !

On ne pourrait conseiller

1/ de lire des manuels de premier cycle de bonne qualité,

2/ de lire les auteurs classiques en économie et de ne pas se contenter de fiches, ou de commentaires de commentaires.

3/ De lire des travaux d'économie appliquée où les concepts sont mis en valeur dans le cadre d'une recherche empirique.

4/ De regarder quelques articles de fonds dans des grandes revues scientifiques qui font le point sur la frontière de la connaissance actuelle.

Essayer par ailleurs d'avalier sous forme de fiche des dizaines de livres de vulgarisation paraissant tous les ans est une pure illusion. La demande de mise à jour de la bibliothèque est révélatrice à ce sujet.

Pour illustrer le caractère très parcellaire et surtout très ancien des connaissances : évoquons par exemple le sujet portant sur la neutralité de la monnaie, le candidat décrit le nouveau contexte financier actuel avec des outils forgés dans le milieu des années 80 (le pont aux ânes des 3D) ; quant aux références théoriques, elles s'arrêtent à Milton Friedman. Enfin s'il est fait référence à la demande de monnaie de Keynes, ni le motif de spéculation, ni la trappe à liquidité ne sont compris.

## **Sujets et Commentaires sur les sujets de sociologie à l'oral**

Sujets proposés :

|                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------|
| La rupture épistémologique en sociologie                                 |
| La diffusion de l'information favorise-t-elle toujours la connaissance ? |
| Le principe de précaution                                                |
| Les niveaux d'abstraction en sociologie                                  |
| Le phénomène sectaire                                                    |
| Les utopies politiques                                                   |
| Sociologie et biologie                                                   |
| Langage et société                                                       |

|                                               |
|-----------------------------------------------|
| L'empathie et la compréhension en sociologie  |
| La mode                                       |
| La pénalisation des mœurs                     |
| Le racisme                                    |
| Actualité de Gabriel Tarde                    |
| Sociologie et géographie                      |
| Le militantisme aujourd'hui                   |
| Les rythmes sociaux                           |
| La déviance a-t-elle des fonctions sociales ? |
| La sociologie peut-elle parler de l'amour ?   |
| Le déplacement des inégalités                 |
| Le sexe des études                            |
| Le sentiment d'injustice                      |
| Le fossé des générations                      |

La meilleure note obtenue à la leçon en sociologie a été de 17 et la moins bonne de 03. Sur 20 candidats ayant tiré la sociologie en leçon, 9 ont eu la moyenne ; il y a eu un 16, deux 15 et un 13.

Le niveau des prestations des candidats lors de la leçon frappe par sa grande hétérogénéité. Certains d'entre eux ont manifesté dans cet exercice une bonne connaissance des sciences sociales, une capacité à formuler des problématiques fines, déployées à travers des plans couvrant les différents aspects des sujets proposés. Cependant, un certain nombre d'autres prestations souffrent de défauts que le jury souhaite souligner afin d'alerter les futurs candidats à l'agrégation de sciences économiques et sociales et leur donner quelques orientations et conseils qui leur seront utiles lors de l'épreuve de leçon et dossier.

Ce qui frappe en premier lieu c'est la faible culture disciplinaire de certains candidats qui leur a interdit d'espérer traiter convenablement certains sujets. Quelques candidats tentent de dissimuler cette inculture en convoquant un discours normatif de mauvais aloi. D'un point de vue global, on notera une tendance regrettable, assez fréquente, à préférer une culture superficielle, faite de noms d'auteurs, de formules générales et d'oppositions stériles, plutôt qu'une démarche de réflexion en profondeur, théorique comme empirique. Il est également important de souligner le manque de culture générale, en particulier historique, chez un nombre non négligeable de candidats. Ces connaissances sont pourtant indispensables pour les sciences sociales. Ne pas être en mesure de situer Darwin en son siècle ou la naissance de l'écriture ou de l'agriculture constitue un problème. Par ailleurs, certains sujets proposés étaient d'une grande actualité (procès en cours, décision politique, polémiques) et ils furent souvent traités sans regard pour cette actualité. On conseillera donc aux candidats de lire aussi régulièrement que possible la bonne presse. En outre, il est important que les candidats à l'agrégation connaissent les principaux indicateurs démographiques (taux de fécondité, de natalité, ISF, descendance finale, solde migratoire...), que l'on trouve explicités dans tout manuel de SES de terminale.

Toujours dans ce registre, on est chaque année médusé de l'extrême polarisation sur les courants ou les enquêtes sociologiques hexagonales : à croire qu'il n'y a qu'en France qu'on produit de la recherche sociologique. Si l'on comprend bien que les candidats ne sauraient maîtriser l'amplitude des références internationales, on peut par exemple songer, pour chaque champ sociologique abordé lors des révisions, à repérer 3 ou 4 références anglo-saxonnes importantes.

En second lieu, beaucoup de candidats ont eu des difficultés à proposer un plan convaincant, inspiré par une problématique englobante. Ce faisant, ils donnèrent trop rarement l'impression de maîtriser le sujet et de faire véritablement une leçon. Il leur est conseillé de prendre le temps d'une bonne introduction (proposant, par exemple, une amorce (sur un fait d'actualité, une situation paradoxale, des résultats d'enquête...) et qui développe les différentes questions que le sujet peut amener à se poser, de manière à ouvrir le répertoire des réponses que différentes sciences sociales produisent sur la thématique. De manière complémentaire, le resserrement en fin d'introduction, et avant l'annonce du plan, sur l'intérêt proprement sociologique du sujet offre de présenter l'état de l'art dans la discipline. Il apparaît plus judicieux de présenter son plan au rétroprojecteur plutôt que de l'écrire au tableau. Nous rappelons qu'il est attendu d'une conclusion qu'elle ne se contente pas de faire la synthèse de la démarche (ce qui ressemble alors souvent à une annonce de plan répétée en fin d'exposé...) mais qu'elle réponde à deux ou trois des questions soulevées dans la problématique initiale, et qu'elle sache mettre en perspective par exemple l'actualité des enjeux soulevés, les développements méthodologiques en cours...

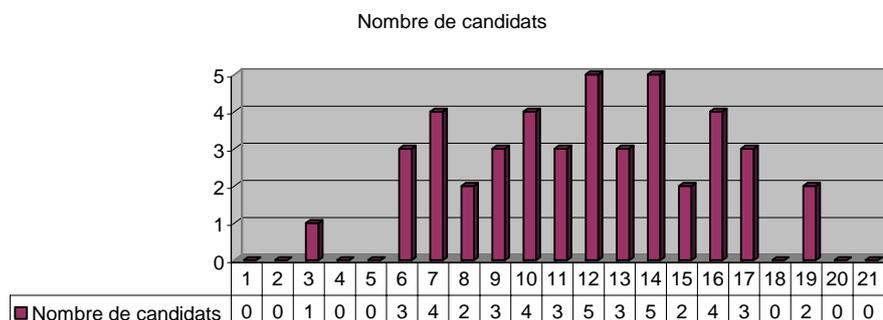
En ce qui concerne la phase des questions qui suivent la leçon, les candidats doivent s'attendre tout aussi bien à des questions approfondissant les thèmes de la leçon qu'à d'autres, tout à fait hors sujet, dont le but est de cerner la surface de leur compétence disciplinaire. Les candidats ont souvent révélé un certain degré d'impréparation à cet exercice. Mis en difficulté lorsqu'il s'agit de donner des réponses brèves, ils ont parfois donné l'impression au jury de tenter leur chance en puisant un peu au hasard dans un ensemble de connaissances mal dégrossies. Le jury peut aussi chercher à tester le raisonnement logique du candidat, ou plutôt sa maîtrise d'un raisonnement compréhensif (pourquoi le crime est-il considéré comme "normal" par un auteur tel que Durkheim ?) ou hypothético-déductif (pourquoi, selon une enquête récente de l'INSEE, "le bonheur attend-il le nombre des années " ?). Ici, c'est l'exposition d'un argument logique qui prévaut - forcément plus longue, elle nécessite parfois un temps de réflexion que le candidat ne doit pas hésiter à s'autoriser, ou un passage au tableau pour une brève schématisation ; elle permettra peut-être de rebondir à son tour sur une question factuelle, ou un complément d'information.

D'une façon générale, le respect du temps imparti (qui est apparu cette année régulièrement amputé, parfois de plus de dix minutes) n'est pas un indicateur secondaire de la maîtrise de l'exercice. De même, une leçon est une question de ton et de tempo : il est important de faire résonner sa voix, de moduler le ton, de détacher le regard de son brouillon (et d'en numéroter les feuilles...), de faire "respirer" le jury entre deux parties, de savoir souligner l'essentiel dans les conclusions transitoires entre deux parties, d'indiquer par une suspension que l'on passe de l'introduction au développement ou du développement à la conclusion... Si le fond de la leçon est primordial, la forme n'est pas à négliger, il s'agit d'évaluer de futurs enseignants.

## **EPREUVE ORALE DE DOSSIER**

Jury : Pierre-André Corpron, Thèrèse Chevallier, Alain Debrabant, Florence Lefresne, Bruno Milly, Philippe Saucier, Catherine Vuillermot.

## Distribution des notes obtenues à l'épreuve de dossier



### Remarques générales :

Le dossier pose problème à certain(e)s candidat(e)s qui l'utilisent de façon périphérique et préfèrent consacrer une grande partie de leur temps à réciter une fiche de méthodologie qui n'est pas toujours appropriée aux problèmes méthodologiques éventuellement présents dans le dossier, ou une fiche sur l'auteur du dossier. Certains accumulent connaissances et citations, l'accumulation de celles-ci ne peut compenser l'absence de raisonnement problématisé. A l'inverse, certains exposés se contentent de paraphraser le dossier.

Le jury rappelle que l'analyse du dossier doit constituer le cœur de l'exposé. Le jury s'étonne que certains termes, concepts fondamentaux ne soient pas définis ou de façon maladroite et que certains candidats ignorent totalement la logique d'un bilan d'entreprise. Les meilleurs exposés sont ceux qui savent mobiliser des concepts et des théories issus des sciences sociales tout en conduisant une réflexion personnelle.

Pendant le quart d'heure de questions : certain(e)s candidat(e)s semblent penser que celui-ci est secondaire et font peu d'efforts pour tenter de rebondir sur certains thèmes oubliés pendant l'exposé. L'oral est aussi un moment de rencontre et le jury apprécie l'ouverture, la curiosité, la culture générale dont font preuve les candidat(e)s.

### Thèmes économie

#### Remarques sur les épreuves sur dossier en économie

Comme pour l'épreuve de leçon, les lacunes principales se manifestent au niveau des questions. Les candidats les moins bons ne parviennent pas à sortir du texte. Leur ignorance de l'actualité économique est parfois déroutante. Sans qu'il soit absolument nécessaire de faire une lecture quotidienne de plusieurs titres de la presse économique, il ne semble pas acceptable que les questions d'actualité soient méconnues. Par ailleurs, les connaissances théoriques en économie sont trop souvent superficielles et intuitives. Elles ne résistent pas à des demandes d'explications techniques, ce qui traduit le plus souvent des insuffisances au niveau de l'acquisition des compétences de base en microéconomie et en macroéconomie

#### Sujets économiques de dossier

Didier M., Benassy-Queré A. et alii, « Perspectives à moyen et long termes sur le taux de change de l'Euro », *Politique de change de l'Euro*, Rapport du Conseil d'Analyse Economique, 2008 (extraits)

Didier M., Benassy-Queré A. et alii, « Impacts macroéconomiques et sectoriels des variations de l'Euro », *Politique de change de l'Euro*, 2008 (extraits)

Keynes J.M. « Théorie générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie », Ch. 11, 1936 (11 pages).

Amable B. « La fin du modèle européen ? » *Revue d'Economie Politique*, 2007 (25 pages)

Baclet A. et Raynaud E. « La prise en compte des revenus du patrimoine dans la mesure des inégalités », *Economie et Statistique*, 2008 (22 pages)

Schiff M. « Migration, investissement et commerce: substituts ou compléments ? » *Revue d'Economie du Développement*, 2007 (29 pages)

Bourguignon F. « Privatisations et développement : quelles leçons tirer de l'expérience ? » *Revue d'Economie du Développement*, 2008 (18 pages)

Pisani-Ferry J. « Politique économique : avons-nous appris ? », *Revue Economique*, 2008 (25 pages)

Dormois J.P. « Protectionnisme et productivité du travail en Europe avant 1914 », *Revue de l'OFCE*, 2002 (38 pages)

Naboulet A. et Raspiller S. « Déterminants de la décision d'investir et destination économique des équipements », *Economie et Statistique*, 2006 (22 pages)

Davoine L. et Ehrel C. « La qualité de l'emploi en Europe : une approche comparative et dynamique », *Economie et Statistique*, 2007 (24 pages)

## **Thèmes sociologie**

La meilleure note obtenue en dossier de sociologie a été de 18 et la moins bonne de 02

A quelques exceptions près, les candidats ont fait preuve d'une bonne gestion du temps de passage (30 minutes), les plans étaient généralement bien exposés (soit sous forme de transparent, soit écrits au tableau), puis respectés. Beaucoup de candidats ont opté cette année pour des plans en deux parties, ce qui évite l'écueil parfois observé d'autres années d'une troisième partie réduite à quelques phrases et déséquilibrée par rapport aux précédentes ; mais des plans en trois parties se sont aussi montrés très performants, à partir du moment où ils étaient équilibrés et fournis en arguments.

La majorité des candidats ont manifesté une bonne aisance orale : on rappellera pour les autres l'importance de regarder les membres du jury, de décrocher les yeux de leur papier, de ne pas paraître trop timides. Si les conditions du concours expliquent bien sûr quelques timidités dans l'exposé ou blancs dans les réponses, il convient de se montrer actif et réactif, comme devant une classe.

Sur le fond, les prestations ont été hétérogènes. Classiquement, l'hétérogénéité était liée au degré de prise en compte du texte, à la clarté et l'élégance de sa restitution, à sa contextualisation historique et théorique, à la mise en avant d'une posture critique (méthodologique, théorique, parfois épistémologique). Les moins bons exposés se sont limités à une restitution plate du texte, sans perspective critique, sans arrière-plan théorique, sans illustration externe. C'est sans doute le défaut majeur et le plus courant : beaucoup de candidats ne parviennent pas à sortir d'un simple compte-rendu du texte pour s'en servir comme support d'une réflexion sur ses enjeux actuels ou sur sa place dans l'histoire de la discipline. Ils en restent alors à une forme de restitution paraphrasique, analysant la nature de l'argumentation sans se demander pourquoi le jury a choisi ce texte, alors que chacun des dossiers touchait à des thèmes très actuels en sociologie (par exemple : sport, violence, neutralité ou engagement du chercheur, valeurs morales, jeunesse, relativisme...). On aimerait que les candidats fassent preuve de davantage d'audace dans la généralisation, soit à l'histoire de la discipline, soit à la thématique et à ses enjeux actuels.

On conseille bien sûr aux candidats de problématiser leur exposé, autrement dit de choisir un questionnement qui constitue ensuite le fil directeur de leur propos. Si l'appui sur le texte est essentiel, les candidats peuvent sélectionner des éléments du texte, notamment quand celui-ci est long. La restitution peut donc être sélective, même s'il n'y a pas de recette en la matière ; certains candidats se sont perdus dans des restitutions intégrales et linéaires de leur dossier ; d'autres ont réussi des synthèses particulièrement convaincantes. L'essentiel reste de justifier le questionnement et la délimitation de la restitution. Comme en leçon, on conseille aux candidats d'étoffer leur introduction, en synthétisant notamment les principaux arguments et lignes directrices du texte, ce qui permet de témoigner d'emblée de la capacité de synthèse du candidat, puis en sélectionnant des lignes analytiques restreintes.

Quant aux questions, elles étaient dans la mesure du possible reliées au thème du dossier, qu'il soit économique ou sociologique. Il s'agissait de tester la culture sociologique du candidat : lorsque l'exposé avait déjà témoigné de connaissances sûres et maîtrisées, les questions se faisaient pointues ; lorsque l'exposé avait paru plus fragile, il s'agissait d'évaluer les connaissances précises sur tel ou tel auteur, argument. On conseillera ici aux candidats de ne pas « tendre de bâton pour se faire battre », autrement dit d'évoquer au cours de leur exposé des noms d'auteurs et de théories qu'ils ne maîtrisent pas ou très peu. Trop souvent les réponses des candidats aux questions posées par le jury se limitaient à l'évocation de noms d'auteurs, mais sans mise en perspective des types de positions intellectuelles ou de rapports au savoir qu'ils incarnent. Le jury aimerait avoir le sentiment que pour les candidats, la sociologie n'est pas uniquement une épreuve scolaire, mais aussi une discipline de pensée dont l'objet est le monde vécu.

### **Textes proposés :**

BOËNE Bernard, « La professionnalisation des armées : contexte et raisons, impact fonctionnel et sociopolitique », *Revue française de sociologie*, 2003, volume 44-4, pp. 647-693

BOZON Michel, « Les significations sociales des actes sexuels », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1999, n°128, pp. 3-23

CASTEL P., « Le médecin, son patient et ses pairs. Une nouvelle approche de la relation thérapeutique », *RFS*, 46-3, 2005, p. 443-467.

COUSTEAUX Anne-Sophie et PAN KÉ SHON Jean-Louis, « Le mal-être a-t-il un genre ? Suicide, risque suicidaire, dépression et dépendance alcoolique », *Revue française de sociologie*, 2008, volume 49-1, pp. 53-92

DEMAZIERE Didier et MERCIER Delphine, « La tournée des facteurs. Normes gestionnaires, régulation collective et stratégies d'activité », *Sociologie du travail*, 2003, volume 45, pp. 237-258

ELIAS, Norbert « Sur le sport et la violence », in *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, 1986, Paris, Fayard, 1994, p. 205-238.

GOFFMAN Erving, 1963, *Stigma*, trad. française *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Ed. de Minuit, Coll. Le sens commun, 1975, chapitre 4 : Le moi et ses autres (pp. 149-162) et chapitre 5 : Déviations et déviance (pp. 163-170)

MERLLIÉ, Dominique « La sociologie de la morale est-elle soluble dans la philosophie ? La réception de *La Morale et la science des mœurs* », *Revue française de sociologie*, 45-3, 2004, p. 415-440.

PISON G. et COUVERT N., « La fréquence des accouchements gémellaires en France. La triple influence de la biologie, de la médecine et des comportements familiaux », *Population*, 59(6), p. 877-908

SIMON P., "Les sciences sociales françaises face aux catégories ethniques et raciales", *Annales de démographie historique*, 2003, n°1, p. 111 à 130.  
THÉVENOT, Laurent « Une jeunesse difficile. Les fonctions sociales du flou et de la rigueur dans les classements », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 26-1, 1979, p. 3-18.  
TOCQUEVILLE (Alexis de), *De la démocratie en Amérique*, Paris, Gallimard, collection Folio, 1961, tome II, quatrième partie, chapitres I, II, III et IV, p. 397-414.

### **La place de l'histoire dans l'épreuve sur dossier**

Les dossiers proposés permettent, presque systématiquement, d'envisager une perspective historique à partir de leur contenu. L'histoire ne se résume pas à une accumulation de dates. On attend que le candidat puisse schématiquement replacer des lois, traités... en référence à des gouvernements, des présidents, des décennies...

On peut toutefois s'étonner qu'un(e) candidat(e) ne puisse préciser à un demi-siècle près l'obtention du droit de vote par les femmes en France ou définir droite-gauche à diverses périodes. La quasi-totalité des connaissances souhaitées concerne le XXe siècle.

Quelques repères chronologiques ou géographiques donnent des clefs et permettent des nuances pour sortir d'une stricte analyse théorique. La politique est singulièrement ignorée d'un certain nombre de candidat(e)s dans leur analyse. Au regard des exigences de l'enseignement des sciences économiques et sociales, il apparaît normal et souhaitable que les candidats soient en mesure de maîtriser quelques données historiques fondamentales, en relation avec leurs disciplines. On s'étonne de l'indigence des références littéraires et cinématographiques de quelques candidat(e)s.

Les questions posées visent également à permettre une lecture critique du document, telle que la méthodologie historique y incite. Inversement, le candidat doit être capable d'actualiser la réflexion, témoignant ainsi d'une culture générale nourrie par les médias écrits et audiovisuels. L'histoire du temps présent est un pan fondamental de l'histoire et on s'inquiète que certains soient dans l'incapacité, par exemple, de définir les Chicago boy's. Bref, l'historien attend du candidat qu'il lui prouve qu'il est un citoyen informé.

## **RAPPORT SUR L'ÉPREUVE ORALE DE MATHÉMATIQUES ET STATISTIQUES APPLIQUÉES AUX SCIENCES SOCIALES**

### **Jury 2009 :**

Denis Ravaille (rapporteur), Christine Dhers, Jean-Claude Kahané, Nathalie Krell.

L'épreuve orale de mathématiques, affectée d'un coefficient 2, est précédée d'une préparation d'une durée de 1h30, sans consultation possible de documents. Des calculatrices (Texas Instrument 82 Stats et Casio Graph 35+) sont à disposition des candidats. L'épreuve elle-même dure trente minutes. Le jury a, pour la session 2009, entendu 45 candidats sur les 47 admissibles.

Cette épreuve est articulée autour d'un objectif double : il s'agit, d'une part, de s'assurer que le candidat maîtrise les concepts et les outils mathématiques et statistiques utiles à un enseignant de sciences économiques et sociales de l'enseignement secondaire ; d'autre part de mesurer l'acquisition d'une culture mathématique et statistique nécessaire à la compréhension des théories et analyses socio-économiques quantitatives.

Chaque candidat a traité un sujet composé d'une question et de deux exercices, portant sur des domaines différents du programme de l'épreuve. Un échantillon des sujets proposés est donné en annexe du présent rapport.

L'introduction d'une question, dont l'exposé de la réponse était demandé en début d'interrogation et devait être très succinct, a pour objectif d'évaluer la maîtrise par les candidats des outils mathématiques élémentaires et fondamentaux, comme les pourcentages, les coefficients multiplicateurs, les indicateurs statistiques (moyennes, écart-type, médiane, quartiles) et les calculs de probabilité (espérance, variance) basiques.

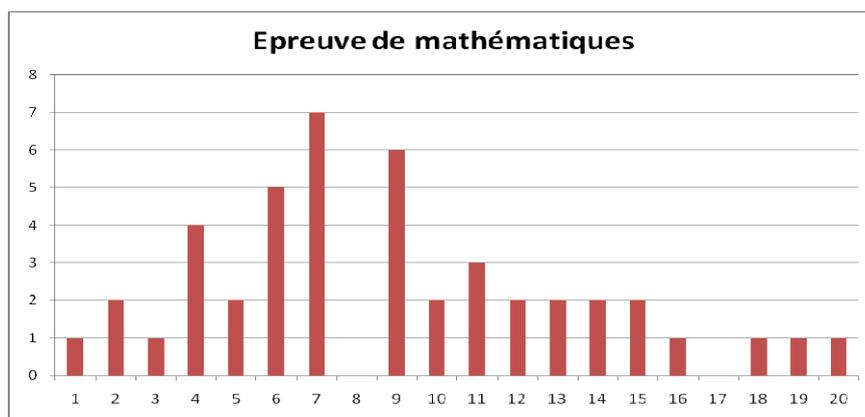
Par ailleurs, le jury s'est attaché à proposer un exercice qu'il considère de niveau « plutôt facile » dans chaque sujet, dans le sens où il sollicite essentiellement des méthodes et des outils de l'enseignement secondaire ou nécessite la mobilisation de connaissances statistiques de base pour l'étude d'une série de données.

L'hétérogénéité de la qualité des réponses apportées aux questions, comme les résultats, très variables voire parfois inquiétants, obtenus par les candidats sur les exercices considérés comme plus simples donnent à penser que ce mode de conception des sujets mérite d'être poursuivi et conforté lors des prochaines sessions, conformément au double objectif assigné à cette épreuve.

### Résumé statistique de la série des notes obtenues

Nombres de candidats notés : 45 - Moyenne : 8,9 – Ecart-type : 4,5

Médiane : 9 - 1<sup>er</sup> quartile : 6 - 3<sup>ème</sup> quartile : 12



1: Distribution des notes

### Commentaires du jury et conseils aux futurs candidats :

Par comparaison aux sessions précédentes, les résultats à cette épreuve sont dans l'ensemble décevants. La moyenne s'élève à 8,9 : elle est légèrement supérieure à celle de la session 2008, mais reste très en dessous de celle de la session 2007 (qui était de 10,26). Surtout, le tiers des candidats se voit attribuer une note inférieure ou égale à 6, témoignant ainsi de sérieuses lacunes dans des domaines parfois aussi fondamentaux qu'élémentaires. Les prestations lors de cette épreuve méritent d'être améliorées tant du point de vue des connaissances et méthodes mathématiques que de celui de l'utilisation du tableau et de l'exposé oral.

Le jury souhaite de nouveau souligner que son niveau d'exigence quant à la précision des résultats obtenus et à la qualité de l'argumentation présentée par les candidats est variable selon les sujets. Ainsi, sur une question qu'il juge délicate, il peut se contenter d'un exposé n'entrant pas dans tous les détails de la résolution, pourvu que le candidat présente clairement

les méthodes utilisées, les outils mobilisés et qu'il sache en interpréter les résultats. En revanche, sur certains sujets, une maîtrise complète est attendue des candidats, qui doivent pouvoir convaincre de leur capacité à manipuler avec aisance l'information chiffrée accessible à tout citoyen. Certains exercices proposés à la session 2009, que le jury tenait pour des « fondamentaux », ont réservé de mauvaises surprises : citons par exemple, la manipulation élémentaire des pourcentages ou celle des indices, l'étude détaillée d'un « effet de structure », le calcul du montant de l'impôt étant donné la grille des taux marginaux, l'utilisation de l'interpolation linéaire, la manipulation et l'interprétation de l'élasticité ou encore le calcul d'un coefficient de Gini. On ne saurait trop conseiller à chaque candidat de s'assurer de sa bonne maîtrise de ces sujets.

Un peu moins d'un quart des candidats obtient une note inférieure ou égale à 5 sur 20. Leur prestation a souligné de grandes difficultés à maîtriser des contenus élémentaires, pour beaucoup exigibles d'élèves de Terminale ES. Parmi les lacunes qu'il convient de signaler comme trop fréquentes chez les candidats ayant obtenu une note faible, on retiendra : la maîtrise insuffisante des suites, notamment des suites géométriques ; une connaissance trop vague des mathématiques financières, notamment des processus de capitalisation et de la différence entre intérêts composés et intérêts simples ; l'incapacité à manipuler les opérations élémentaires sur les matrices ; des connaissances trop approximatives concernant la dérivation, l'intégration ou la convexité d'une fonction ; des difficultés à manipuler les fonctions exponentielles et logarithme népérien. Les statistiques posent également souvent difficulté, même dans leurs aspects les plus élémentaires : calculs basiques sur des séries continues ou manipulation de sorties logicielles. Enfin, il est attendu un socle de connaissances en probabilités : il est nécessaire de connaître les formules, mais il est tout autant primordial de maîtriser le formalisme probabiliste, de savoir distinguer par exemple les événements de leurs probabilités ou encore les fonctions de densité des fonctions de répartition. Surtout, beaucoup de candidats oublient d'interpréter leurs calculs et de prendre du recul par rapport à leurs résultats.

*A contrario*, presque un candidat sur 6 obtient une note de 14 sur 20 ou plus, ce qui témoigne d'une bonne maîtrise des méthodes et des outils. Certaines prestations sont même tout à fait excellentes, et les trois candidats ayant obtenu 17 sur 20 ou plus ont fait preuve d'une assimilation remarquable des notions abordées dans les sujets sur lesquels ils ont été interrogés.

Le jury recommande aux futurs candidats de tenir compte des quelques conseils qui suivent afin de réussir au mieux l'épreuve de mathématiques appliquées aux sciences sociales.

- Une bonne maîtrise des programmes de l'enseignement secondaire **est indispensable**. Pour les candidats qui douteraient de la solidité de leurs acquis à ce niveau, il est vivement conseillé de revisiter les contenus et les méthodes correspondants. Les concepts et outils mathématiques ou statistiques développés dans les programmes de second cycle de sciences économiques et sociales doivent être également connus ; les grandes lignes du programme de l'épreuve sont reprises ci-dessous, le texte exhaustif étant publié au Bulletin Officiel de L'Education Nationale n°20 du 17 juillet 2003.
- Le jury tient le plus grand compte de la clarté de l'exposé, et valorise la prestation orale du candidat : certaines notes très convenables ont été attribuées à des candidats qui, après obtention de résultats erronés à l'issue de leur préparation, ont su les remettre en question, les corriger, et mettre ainsi en évidence une réactivité et un esprit critique nécessaires à l'exercice de l'enseignement. Par ailleurs, connaître une « formule », même exacte, est souvent insuffisant ; le jury attend qu'elle soit comprise, et que le candidat puisse la commenter, l'expliquer, voire la démontrer dans certains cas simples. Enfin, la nature orale de l'épreuve permet au candidat de ne pas écrire au tableau l'intégralité de ses résultats ou de ses calculs intermédiaires. Un bon équilibre entre commentaires oraux et résultats écrits est apprécié du jury, et facilite au demeurant la bonne gestion du temps par le candidat.
- Savoir manipuler correctement une calculatrice évite d'avoir à mener à la main des calculs fastidieux et permet souvent de vérifier ses résultats. Il est vivement conseillé de s'entraîner à cette manipulation. Pour améliorer sur ce point l'égalité de traitement entre les candidats, le jury interdira l'usage d'une calculatrice personnelle ; comme cette année, deux types de calculatrices seront mis à disposition des candidats (TI 82 Stats et Casio Graph 35+).
- Savoir s'interroger sur les méthodes à utiliser permet aussi d'éviter des calculs longs, fastidieux et souvent inutiles. Ainsi, par exemple, pour connaître le sens de variation d'une fonction, il n'est pas toujours nécessaire de la dériver. Ce type de questionnement facilite la gestion du temps par le candidat et permet de convaincre le jury non seulement de sa maîtrise des méthodes utilisées mais aussi de la compréhension d'un problème et de sa finalité.

## Résumé des principales notions figurant au programme de l'épreuve

(Cf. Bulletin Officiel de L'Education Nationale n°20 du 17 juillet 2003)

Le programme de mathématiques de terminale doit être très bien assimilé.

S'ajoutent à ces contenus des approfondissements qui font partie du programme de Licence de sciences économiques et sociales, ainsi que des programmes d'enseignement statistiques de second cycle.

### *Analyse :*

- Fonction numérique d'une variable réelle : continuité, dérivabilité, tableau de variations, graphe, convexité. Primitives, calcul intégral. Développements limités, formule de Taylor.
- Fonction numérique de plusieurs variables : dérivées partielles, gradient, différentielle d'ordre 1 et 2. Intégrales doubles
- Optimisation d'une fonction de plusieurs variables. Multiplicateurs de Lagrange
- Suites : sens de variation, convergence. Suites récurrentes, suites arithmétiques, géométriques. Application aux mathématiques financières.
- Séries : définition, convergence, cas des séries de terme général :  $q^n, \frac{q^n}{n!}, \left(\frac{1}{n}\right)^k$ .

### *Algèbre et géométrie :*

- Espaces et sous-espaces vectoriels de dimension finie : bases, dimension : exemple  $\mathbf{R}^2, \mathbf{C}$ .
- Applications linéaires : noyau, image, rang. Matrice d'une application linéaire.
- Opérations sur les matrices. Changement de base, diagonalisation.
- Résolution d'un système linéaire d'équations.
- Produit scalaire, distance, norme. Projection orthogonale.
- Equation de droites dans le plan, de plans dans l'espace.

### *Calcul des probabilités :*

- Evénements aléatoires, probabilité dans le cas d'un univers fini ou infini.
- Probabilités conditionnelles, théorème de Bayes, événements indépendants.
- Variables aléatoires discrètes ou continues. Fonction de répartition. Densité de probabilité.
- Moments centrés ou non centrés (moyenne, écart type). Espérance mathématique d'une fonction d'une variable aléatoire. Quantiles d'ordre p.
- Loi de probabilité de variables aléatoires usuelles : uniforme, binomiale, Poisson, gaussienne (normale), exponentielle. Théorème central limite.
- Variables aléatoires à valeurs dans  $\mathbf{R}^2$  : loi du couple (cas discret ou continu), covariance, coefficient de corrélation linéaire.
- Matrice de variance covariance, de corrélation pour p variables aléatoires.

### **Statistique :**

- Variable statistique unidimensionnelle (qualitative ou quantitative) : moyenne, écart type, coefficient de variation, de symétrie. Quartiles, quantiles d'ordre p. graphiques : diagrammes, boîtes à pattes (boxplot), histogrammes.
- Statistique descriptive multidimensionnelle :
  - o Cas de p variables quantitatives : matrice de covariance, de corrélation linéaire, analyse en composantes principales, régression linéaire multiple.
  - o Analyse des correspondances simples dans le cas de deux variables qualitatives.
- Statistique inférentielle :
  - o Estimateur : propriétés, estimation ponctuelle ou par intervalle de confiance.
  - o Tests d'hypothèses : risques d'erreur, région critique. Application au test du chi-deux (ajustement à une loi, liaison de deux variables qualitatives)
- Modèle linéaire (cas de la régression linéaire simple ou multiple) : estimateur des moindres carrés, test de Student de signification des coefficients de régression.
- Lecture de sorties de logiciels dans le cas de traitements informatiques de données. Interprétation des résultats d'une analyse statistique unidimensionnelle ou multidimensionnelle de données socio-économiques.

### **Bibliographie :**

- Tous manuels de mathématiques du second cycle de l'enseignement secondaire
- Blair, Jacques : *Algèbre linéaire pour l'économie et les sciences sociales*, 1990, éditions universitaires
- Blum, Alain : *Mathématiques et statistiques appliquées aux sciences sociales*, 1991, Bordas-Dunod
- Bouzitat Claude, Pradel Jacqueline : *Mathématiques, fonctions de plusieurs variables*, 1992, éditions Cujas
- Bry, Xavier : *Analyses factorielles simples*, 1995, Economica
- Dupont, Bernard : *Algèbre pour les sciences économiques*, 1997, éditions A. Colin
- Michel Philippe : *Cours de mathématiques pour économistes*, 1996, Economica
- Poupalion Gabriel, Pupion Georges : *Les mathématiques de l'économie*, 2002, Vuibert
- Py Bernard : *Statistique descriptive : nouvelle méthode pour comprendre et réussir*, 1996, Economica
- Saporita Gilbert : *Probabilités, analyse des données, statistiques*, 1990, Technip
- Sol, Jean-Louis : *Mathématiques : accès à l'université*, 1993, Dunod
- Truc, Jean-Paul : *Précis de mathématiques et de statistiques*, 1994, Nathan
- Wonnacott Thomas, Wonnacott Ronald : *Statistique : Economie, gestion, sciences, médecine avec exercices d'application*, 1991, Economica.

## EXEMPLES DE SUJETS PROPOSES A LA SESSION 2008

### Premier exemple :

#### QUESTION :

Un capital de 20000 euros est placé au taux de  $t\%$  pendant un an ; l'intérêt est capitalisé et le nouveau capital est placé l'année suivante au taux de  $(t - 1)\%$ . L'intérêt versé la seconde année est égal à 1512 euros.

- 1°) Écrire une équation vérifiée par  $t$ .
- 2°) Calculer le taux d'intérêt  $t$ .

#### EXERCICE I :

1°) Lors des élections européennes, une des listes présentée dans le Grand Ouest a obtenu 32% des voix. Lors du dépouillement dans un bureau de vote de Nantes, on compte 925 bulletins.

- a. On appelle  $X$  la variable aléatoire qui compte le nombre de bulletins en faveur de cette liste. Donner la loi de probabilité suivie par  $X$  et ses paramètres.
- b. On admet qu'elle peut être approchée par une loi normale. Quels sont les paramètres de cette loi ?
- c. Quelle est la probabilité que cette liste ait obtenue entre 30% et 40% des voix dans ce bureau ?

2°) La tête de liste envisage de se présenter aux élections législatives de 2012. Pour donner du poids à sa candidature, il fait effectuer un sondage. Sur 200 personnes, 46 se disent prêt à voter pour elle.

- a. Quelle estimation de son score peut-on lui proposer ? Quel est l'estimateur associé ?
- b. Déterminer un intervalle de confiance à 95% de l'estimation précédente ?

#### EXERCICE II :

Sur le marché d'un produit, dont le prix est noté  $x$  ( $x \geq 0$ ), la fonction de demande est donnée par :

$$q = f(x) = 20(x + 1)e^{-(x+1)}$$

- 1°) Étudier les variations de  $f$  et dresser son tableau de variation.
- 2°) Étudier la convexité de cette fonction et préciser les éventuels points d'inflexion.
- 3°) Tracer la représentation graphique de  $f$  sur  $[0; 8]$  dans un repère orthonormé.
- 4°) On suppose que le prix de départ est  $p_1$  et qu'il subit une augmentation de taux  $t$  pour passer à la valeur  $p_2$  ( $p_2 > p_1$ ).
  - a. Calculer en fonction de  $p_1$  et de  $t$  l'élasticité arc de la demande par rapport au prix, quand le prix passe de  $p_1$  à  $p_2$ .
  - b. Application numérique :  $p_1 = 2$  et  $t = 4\%$ . Donner l'interprétation de votre résultat.
- 5°) On définit le taux instantané de croissance de  $f$  par :  $T(x) = \frac{f'(x)}{f(x)}$  pour  $x \geq 0$ .
  - a. Calculer  $T(x)$ .  
Calculer  $T(2)$  et en déduire l'élasticité, notée  $E_{q/x}(2)$  de la demande par rapport au prix pour  $x = 2$ .  
Interpréter cette élasticité.
  - b. Confronter le résultat de la question précédente avec le résultat de la question 4°)b).
- 6°) On appelle taux moyen de croissance  $\bar{T}$  de la fonction  $f$  sur l'intervalle  $[x_1; x_2]$  ( $0 \leq x_1 < x_2$ ) la valeur moyenne de  $T$  sur  $[x_1; x_2]$ .
  - a. Donner l'expression de  $\bar{T}$  en fonction de  $f$ ,  $x_1$  et  $x_2$ .
  - b. Calculer le taux moyen de croissance de  $f$  sur  $[2; 4]$ .
  - c. Montrer que :  $f(x_2) = f(x_1)e^{\bar{T} \times (x_2 - x_1)}$ .

### Deuxième exemple :

### QUESTION :

Dans un pays européen, le taux marginal d'imposition est donné suivant les tranches suivantes.

| Revenu annuel en milliers d'euros | [0; 7[ | [7; 30[ | [30; +∞[ |
|-----------------------------------|--------|---------|----------|
| Taux                              | 0      | 20 %    | 50 %     |

1°) Déterminer le montant de l'impôt pour un revenu annuel de 15 000 euros.

2°) Déterminer la différence d'impôt entre un revenu de 29 999 euros et 30 000 euros.

Quel est le taux marginal d'imposition ?

### EXERCICE I :

Il existe deux médicaments A et B pour traiter une maladie M : le médicament A a des effets secondaires pour 2% des femmes et 7% des hommes. Le médicament B a des effets secondaires pour 5% des femmes et 3,5% des hommes. Ces deux médicaments sont accessibles uniquement sur ordonnance.

On choisit un malade de manière aléatoire.

On définit l'événement  $F$  : « le malade considéré est une femme ».

On définit l'événement  $S$  : « le malade a des effets secondaires après la prise d'un médicament ».

On définit l'événement  $M$  : « le malade est allé voir le médecin ».

1°) On suppose que dans la population il y a autant d'hommes que de femmes.

Quel médicament vaut-il mieux utiliser pour l'ensemble de la population ?

2°) On réfléchit à la mise en place d'un nouveau médicament C qui coûte 5 euros de moins par patient que le médicament A et B, mais qui nécessite un investissement initial de 1 000 euros. À partir de combien de patients ce médicament devient-il rentable ?

3°) Une étude sociologique a montré que les hommes ne se rendent chez le médecin qu'une fois sur 5 lorsqu'ils sont atteints de la maladie M, alors que les femmes y vont systématiquement. Dans toute la suite des questions, on se placera dans ce cadre.

Quelle est la probabilité qu'un malade soit allé voir le médecin ?

4°) Quelle est la probabilité qu'un malade soit une femme sachant qu'il est allé voir le médecin ?

5°) Quel médicament un médecin doit-il prescrire ?

### EXERCICE II :

Soit la fonction d'utilité  $U$  définie pour  $x$  et  $y$  réels positifs ou nuls par :

$$U(x; y) = x^{0,8}y^{0,2}$$

$x$  et  $y$  désignant les quantités de deux biens,  $B_1$  et  $B_2$ , acquises par un consommateur.

1°) Étudier l'homogénéité de  $U$  et interpréter le résultat.

2°) À la date  $t = 0$ , le consommateur dispose de la somme  $S_0$ .

Maximiser  $U$  sous la contrainte de budget,  $p_1$  et  $p_2$  désignant respectivement les prix des biens  $B_1$  et  $B_2$ , à la date 0.

On déterminera les quantités assurant l'existence d'un extremum et on admettra qu'il s'agit d'un maximum.

Application numérique :  $S_0 = 75$ ,  $p_1 = 5$  et  $p_2 = 3$ .

3°) Les prix des biens ont augmenté et sont respectivement à la date 1,  $p'_1$  et  $p'_2$ , avec  $p'_1 > p_1$  et  $p'_2 > p_2$ .

Calculer la somme  $S_1$  que doit consacrer le consommateur s'il désire garder le même niveau d'utilité.

On exprimera  $S_1$  en fonction de  $S_0$ ,  $p'_1$ ,  $p'_2$ ,  $p_1$  et  $p_2$ .

4°) On appelle indice vrai du coût de la vie, de la date 1, base 100 l'année 0, le réel  $V$  défini par :  $V_{1/0} = \frac{S_1}{S_0} \times 100$ .

a. Calculer  $V_{1/0}$ .

b. Montrer que cet indice peut être considéré comme une moyenne géométrique des indices élémentaires de prix.

5°) Calculer l'indice de LASPEYRES des prix pour un consommateur qui maximise son utilité.

6°) Rappeler le lien existant entre cet indice et les indices élémentaires des prix.

7°) On admettra le résultat suivant, concernant des réels positifs :

$$H \leq G \leq \bar{x}$$

$H$ ,  $G$ , et  $\bar{x}$  désignant respectivement les moyennes harmonique, géométrique et arithmétique.

a. Comparer l'indice de LASPEYRES et l'indice vrai du coût de la vie.

b. Application numérique :  $S_0 = 75$ ,  $p_1 = 5$ ,  $p_2 = 3$ ,  $p'_1 = 7$  et  $p'_2 = 4$ .

## Troisième exemple :

### QUESTION :

Si la croissance d'un pays en l'an 2000 était de 5,3%, qu'elle était de 2,1% en 2001, de 0,5% en 2002 et de -0,1% en 2003, quelle fut la croissance de ce pays entre 2000 et 2004 ?

Quel est le taux de croissance annuel moyen ?

Quelle devrait être la croissance en 2004 pour que la croissance entre 2000 et 2005 s'élève à 12% ?

### EXERCICE I :

Le tableau ci-dessous fournit, pour treize films, le nombre  $y$  d'entrées la première semaine d'exploitation ainsi que le nombre  $x$  de salles dans lesquelles le film est projeté.

| Numéro du film $i$                            | 1     | 2    | 3    | 4     | 5     | 6    | 7     | 8     | 9    | 10   | 11    | 12   | 13   |
|-----------------------------------------------|-------|------|------|-------|-------|------|-------|-------|------|------|-------|------|------|
| Entrées la première semaine en milliers $y_i$ | 129,0 | 95,7 | 89,9 | 890,5 | 138,7 | 60,9 | 340,5 | 137,8 | 44,4 | 30,7 | 260,2 | 86,7 | 79,5 |
| Nombre de salle $x_i$                         | 226   | 249  | 296  | 695   | 485   | 181  | 494   | 171   | 168  | 159  | 332   | 175  | 98   |

Les résultats statistiques pourront être déterminés directement avec une calculatrice.

1°) Étude des séries statistiques.

- Calculer le nombre moyen d'entrées par film ainsi que la variance du nombre d'entrées par film.
- Calculer le nombre moyen de salles ainsi que la variance du nombre de salles.

2°) Le nombre de salles dans lequel le film est projeté est-il corrélé linéairement avec le nombre d'entrées réalisées par le film en première semaine d'exploitation ? Justifier votre réponse.

3°) Modélisation du lien entre les séries statistiques.

- Représenter le nuage de points  $M_i(x_i; y_i)$  sur une calculatrice ou sur du papier millimétré. Déterminer une équation de la droite de régression de  $y$  en  $x$ , obtenue par la méthode des moindres carrés, sous la forme  $y = \hat{a}x + \hat{b}$  et représenter cette droite sur le graphique précédent.

Dans la suite, on notera  $\hat{y} = \hat{a}x + \hat{b}$  l'estimation ponctuelle de  $y$  obtenue par la méthode des moindres carrés.

- En supposant ce modèle utilisé par les producteurs/distributeurs de films pour anticiper le nombre d'entrées en fonction du nombre de salles qu'ils réservent, le score du film numéro 5 est-il conforme aux attentes de son producteur ?

4°) Analyse de la variance.

- Calculer  $V(\hat{y})$ , variance expliquée par le modèle.
- Écrire l'équation de l'analyse de la variance et en déduire la variance résiduelle.
- Déduire des résultats précédents, le coefficient de détermination  $R^2$ . Interpréter votre résultat.

### EXERCICE II :

#### Partie A.

Un épargnant dépose dans un organisme de crédit un capital  $A_0$  de 10 000 €, à la date  $t = 0$ , la capitalisation étant effectuée à intérêts composés, au taux annuel  $i$ , durant  $n$  années,  $n$  entier naturel strictement positif. À l'issue du placement, l'organisme de crédit lui verse une prime égale au montant total des intérêts.

1°) Exprimer en fonction de  $n$  et de  $i$  la valeur acquise  $A_n$  du capital  $A_0$  à l'issue du placement.

2°) Calculer la prime  $I_n$  en fonction de  $i$  et de  $n$ .

Application numérique :  $i = 4\%$  et  $n = 6$ .

3°) Démontrer que le taux  $j$  de rendement de ce placement est :  $j_n = (2(1+i)^n - 1) \frac{1}{n} - 1$ .

4°) On suppose que  $i = 4\%$ .

- Compléter le tableau suivant :

|       |   |    |    |
|-------|---|----|----|
| $n$   | 4 | 10 | 15 |
| $j_n$ |   |    |    |

- Que peut-on conjecturer sur le sens de variation de la suite  $(j_n)$  ?

On ne cherchera pas à le démontrer.

- Déterminer la limite de  $j_n$  quand  $n$  tend vers  $+\infty$ .

On pourra étudier  $\ln(1 + j_n)$ .

## Partie B.

Dans cette partie, on suppose qu'en plus du versement initial  $A_0$ , l'épargnant verse à la fin de chaque mois, depuis la date  $t = 0$ , des mensualités, selon les modalités suivantes :

- Ces mensualités sont constantes et égales à 50 €, et ce durant les  $n$  années.
- Elles sont capitalisées à la fin de chaque année à intérêts simples, au taux annuel de  $i$ .  
*On note  $S$  la somme capitalisée à la fin d'une année, des 12 mensualités de cette année.*
- Les sommes  $S$  seront ensuite capitalisées à intérêts composés au même taux  $i$  à la date  $n$  de fermeture de ce plan épargne.
- À l'issue du placement, l'organisme de crédit verse à l'épargnant une prime égale au montant total des intérêts.

1°) Démontrer que  $S = 600 + 275i$ . Application numérique :  $i = 4\%$ .

2°) Calculer, en fonction de  $i$  et de  $n$ , la valeur totale acquise, notée  $S_n$ , obtenue à la fermeture du plan par la capitalisation à intérêts composés de l'ensemble des sommes  $S$  des  $n$  années.

3°) Calculer la valeur capitalisée des dépôts ( $A_0$  et les mensualités), notée  $V_n$ , à la fermeture du plan d'épargne. Application numérique :  $i = 4\%$  et  $n = 6$ .

4°) Calculer la valeur de la prime  $P_n$ , en fonction de  $n$ , pour  $i = 4\%$ . Application numérique :  $n = 6$ .

## Quatrième exemple :

### QUESTION :

Un magasin  $A$  affiche en temps ordinaire des tarifs 10 % moins cher que ceux d'un magasin  $B$  se trouvant à proximité.

Le magasin  $B$  peu scrupuleux décide d'augmenter ses tarifs de 20 % avant le début des soldes puis de faire des soldes à 50 %.

Le magasin  $A$  propose des soldes à 40 %.

Chez quel vendeur vaut-il mieux aller si l'on veut payer le moins cher ?

### EXERCICE I :

On considère deux pièces  $A$  et  $B$ , dans lesquelles arrivent des appels téléphoniques.

On désigne par  $X$  le nombre d'appels qu'il y a eu dans la pièce  $A$  au cours d'une journée. On suppose que  $X$  suit une loi de Poisson de paramètre 1.

De la même manière  $Y$  désigne le nombre d'appels qu'il y a eu dans la pièce  $B$  au cours d'une journée. On suppose que  $Y$  suit une loi de Poisson de paramètre 2. On suppose que le nombre d'appels dans la pièce  $A$  au cours d'une journée est indépendant de celui de la pièce  $B$ .

- 1°) Déterminer la loi du nombre total d'appels dans les deux pièces.
- 2°) Calculer le nombre moyen d'appels dans la pièce  $A$  au cours d'une journée.
- 3°) Quelle est la probabilité qu'il y ait eu 10 appels au total dans la journée sachant qu'il y a eu 5 appels dans la pièce  $A$  ?
- 4°) Quelle est la probabilité qu'il n'y ait pas eu d'appel dans la pièce  $A$  sachant qu'il y a eu 6 appels en tout dans les deux pièces ?
- 5°) Soit  $n \in \mathbb{N}$ .  
Calculer la loi du nombre d'appels dans la pièce  $A$  sachant qu'il y a eu  $n$  appels au total dans les deux pièces.

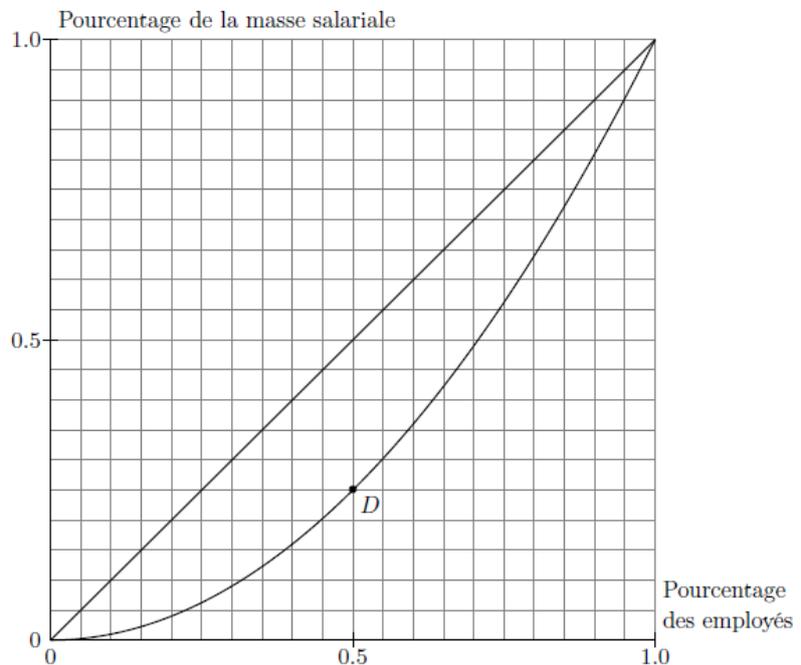
### EXERCICE II :

- 1°) On s'intéresse à la répartition de la masse salariale entre les employés d'une entreprise  $A$ .

La courbe de LORENTZ en rendant compte est représentée ci-contre.

Répondre aux questions suivantes par lecture graphique.

- a. Déterminer les coordonnées du point  $D$  et les interpréter.
- b. Quelle part des richesses se partagent les 10% des salariés les mieux rémunérés ?



- 2°) On admet que la courbe de LORENTZ ci-dessus représente la fonction  $f_A$  définie sur  $[0; 1]$  par

$$f_A(x) = x^2$$

- a. Rappeler la définition de l'indice de GINI ainsi que ses propriétés essentielles et son interprétation.
- b. Estimer, par la méthode des trapèzes, l'indice de GINI, noté  $\gamma_A$ , de la courbe ci-dessus, en utilisant les points correspondant aux fréquences associées aux quartiles. Interprétez votre résultat.
- c. Que devient l'indice de GINI si tous les salaires augmentent de 10 % ?

3°) On note  $\gamma$  l'indice de GINI lié à une courbe de LORENTZ.

a. Démontrer que, si la courbe de LORENTZ est la courbe représentative d'une fonction  $f$  donnée sur l'intervalle  $[0; 1]$ , alors

$$\gamma = 2 \int_0^1 (x - f(x)) dx$$

b. Calculer alors  $\gamma_A$ .

4°) On considère les fonctions  $f_B$  et  $f_C$  définies sur  $[0; 1]$  par

$$f_B(x) = x e^{x-1} \quad \text{et} \quad f_C(x) = \frac{x^3 + x}{2}$$

On admet qu'elles correspondent aux courbes de LORENTZ de la répartition salariale de deux entreprises  $B$  et  $C$ .

a. Étudier rapidement ces deux fonctions et préciser leur convexité.

b. Calculer les indices de GINI  $\gamma_B$  et  $\gamma_C$ .

c. Comparer les trois indices calculés.